

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

WORKING PAPER 1-11

Analyse du secteur Horeca en Belgique

Analyse van de horecasector in België

Février/Februari 2011

Caroline Hambije, ch@plan.be

Bart Hertveldt, bh@plan.be

Abstract - Deze Working Paper geeft een globaal overzicht van de horecasector in België. Meer in het bijzonder wordt ingegaan op een aantal aspecten van de ondernemingsdemografie, het belang van de sector voor de Belgische economie, de evolutie sinds het midden van de jaren negentig en de financiële gezondheid van de horecaondernemingen. Aangezien de productie van horecadiensten een bijzonder arbeidsintensieve activiteit is, wordt speciale aandacht besteed aan het aspect werkgelegenheid.

Abstract - Ce Working Paper présente une vue d'ensemble du secteur Horeca en Belgique. Il aborde plus particulièrement différents aspects liés à la démographie des entreprises, l'importance du secteur pour l'économie belge, son évolution depuis le milieu des années nonante et la santé financière des entreprises Horeca. L'offre de services Horeca étant une activité extrêmement intense en emplois, une attention particulière est portée aux aspects d'emploi.

Abstract - This Working Paper gives an overall picture of the horeca industry in Belgium. The study focuses in particular on aspects of business demography, the importance of the sector for the Belgian economy, its development since the mid-nineties and the financial health of horeca companies. Since the provision of horeca services is a very labour-intensive activity, special attention is paid to employment features.

Jel Classification - L8, C67

Keywords - Sectorale analyses, Input-outputtabellen / Analyses Sectorielles, Tableaux entrées-sorties

Synthese

Deze Working Paper geeft een globaal overzicht van de horecasector in België. Meer in het bijzonder wordt ingegaan op een aantal aspecten van de ondernemingsdemografie, het belang van de sector voor de Belgische economie, de evolutie sinds het midden van de jaren negentig en de financiële gezondheid van de horecaondernemingen. Aangezien de productie van horecadiensten een bijzonder arbeidsintensieve activiteit is, wordt speciale aandacht besteed aan het aspect werkgelegenheid.

De horecasector omvat een veelheid van activiteiten: activiteiten van hotels en andere accommodaties voor kortstondig verblijf, zoals campings en vakantie dorpen (in deze studie aangeduid als *hotels en andere verblijfsaccommodaties*), en activiteiten van restaurants van het traditionele type, fastfoodzaken, cafés, kantines, catering en uitzendkoks (aangeduid met de term *eet- en drinkgelegenheden*).

Deze studie doet een beroep op verschillende gegevensbronnen: de nationale rekeningen 1995-2009, de input-outputtabellen 2005, jaarrekeningen van de ondernemingen voor het jaar 2007, administratieve databronnen (BTW en sociale zekerheid) en enquêtegegevens.

Volgens BTW-statistieken voor het jaar 2007 telt de horecasector 56 600 ondernemingen (7,6 % van het totaal aantal ondernemingen in België), waarvan het leeuwendeel (94 %) zich bevindt in de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden. Tussen 1998 en 2007 is het aantal horecaondernemingen afgenomen met 3 % (wat neerkomt op een daling met ongeveer 1850 ondernemingen). Die daling is volledig op rekening te schrijven van de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden, en is meer bepaald toe te schrijven aan de continue terugloop van het aantal cafés uitgebaat door zelfstandigen. In de deelsector van de hotels en andere verblijfsaccommodaties daarentegen is het aantal ondernemingen over diezelfde periode gestegen met ongeveer 2 % per jaar (de verklaring is te vinden in de toename van het aantal verblijfsaccommodaties van het type gastenkamers).

De horecasector bestaat uit een groot aantal kleine ondernemingen. In 2007 stelden meer dan 90 % van de horecaondernemingen minder dan 5 personen tewerk; meer dan de helft (56 %) waren zelfstandige uitbatingen zonder personeel. De horecasector valt (in negatieve zin) op door een hoge faillissementsgraad: de laatste jaren bedraagt het aandeel van de horecasector in het totale aantal faillissementen 18 %, terwijl het aantal horecaondernemingen in het totale aantal ondernemingen minder dan 8 % bedraagt; die falingen deden zich meer dan in andere bedrijfstakken voor bij jonge ondernemingen.

Op basis van RSZ-data voor het vierde kwartaal van 2007 telt de horecasector 22 900 uitbatingen die een of meer personen tewerkstellen. Bijna 59 % van die uitbatingen bevinden zich in Vlaanderen, 28 % in Wallonië en 13 % in Brussel. Het Brussels Gewest onderscheidt zich door een relatief hoog aandeel van grotere horecazaken, wat te maken heeft met een specialisatie in acti-

viteiten die typisch zijn voor grote steden (Brussel telt relatief meer hotels en fastfoodrestaurants en relatief minder cafés).

Sinds het midden van de jaren negentig vertonen de toegevoegde waarde in volumetermen en de werkgelegenheid in de horecasector een weinig dynamisch verloop (voor beide bedroeg de gemiddelde jaarlijkse groeivoet over de periode 1995-2009 amper 0,2 %). Als gevolg hiervan is het aandeel van de toegevoegde waarde in volume en de werkgelegenheid van de horecasector in de totale economie en in de sector van de marktdiensten over de beschouwde periode gevoelig teruggevallen. In vergelijking met de buurlanden en het gemiddelde van de Europese Unie is het belang van de horecasector in België (resp. 1,7 % en 3,3 % in termen van toegevoegde waarde en werkgelegenheid) vrij klein.

Uitgedrukt tegen lopende prijzen daarentegen daalde het aandeel van de toegevoegde waarde van de horecasector in de sector van de marktdiensten over de periode 1995-2009 nauwelijks. Die stabilisatie van het aandeel reflecteert het feit dat de prijzen in de horecasector over de voorbije 15 jaar veel sterker gestegen zijn dan in de rest van de sector van de marktdiensten.

Op basis van de input-outputtabellen voor het jaar 2005 wordt, rekening houdend met de directe en indirecte effecten, de totale bijdrage van de productie van horecadiensten geraamd op 2,9 % van het Belgisch bbp en 4,8 % van de binnenlandse werkgelegenheid. De indirecte effecten zijn vooral terug te vinden bij toeleveranciers van voedingswaren (de voedingsnijverheid en de landbouw) en diverse marktdiensten.

Op basis van een analyse van de jaarrekeningen van het boekjaar 2007, aan de vooravond dus van de financieel-economische crisis die in 2008 in volle hevigheid uitbrak, komt de horecasector naar voor als een bedrijfstak met een zeer fragiele financiële structuur. Die zwakke financiële structuur is het meest uitgesproken in de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden, hoewel de toestand in de deelsector van de hotels en andere verblijfsaccommodaties nauwelijks beter is. Bijna 1 op 4 ondernemingen uit de horecasector werkten in 2007 met een negatief netto-bedrijfskapitaal en een negatief eigen vermogen én lieten een boekhoudkundig verlies optekenen. Die (aldus gedefinieerde) 'fragiele' horecaondernemingen vertegenwoordigden 16 % van de werknemers in de sector; in de totale niet-financiële marktsector waren slechts 3 % van de werknemers werkzaam in fragiele ondernemingen. Amper 25 % van de horecaondernemingen scoren positief op elk van de drie maatstaven, tegenover 48 % in de totale niet-financiële marktsector.

De horeca behoort tot de meest arbeidsintensieve sectoren van onze economie; vooral de deelbranche van de eet- en drinkgelegenheden scoort hoog. Op basis van de input-outputtabellen voor het jaar 2005 kan becijferd worden dat een toename van de finale vraag naar café- en restaurantdiensten met 1 miljoen euro bijna 20 arbeidsplaatsen creëert (14 direct en 6 indirect). Voor de hoteldiensten ligt dit cijfer op 15 (11 direct en 4 indirect). Die aantallen liggen opmerkelijk hoger dan gemiddeld in de sector van de marktdiensten (creatie van 12 arbeidsplaatsen) en de totale economie (11 arbeidsplaatsen).

In 2009 waren 147 000 personen werkzaam in de horecasector, waarvan 21 000 (of 14 %) in de deelsector van de hotels en andere verblijfsaccommodaties en 126 000 (of 86 %) in de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden. Uit de analyse van de leeftijdsstructuur blijkt dat jongeren in de horecasector een groter aandeel van de werkgelegenheid uitmaken dan in de rest van de sector van de marktdiensten; 50-plussers zijn duidelijk ondervertegenwoordigd in de horeca. Meer dan de helft van de horecawerknemers werken deeltijds (tegenover minder dan een derde in de sector van de marktdiensten), wat voor een deel samenhangt met het hoge aandeel vrouwen werkzaam in de sector. Ook opvallend is de dalende trend van het aantal zelfstandigen in de horecasector, parallel met de (hierboven reeds vermelde) aanhoudende daling van het aantal cafés. Het (traditioneel hoge) aandeel van de zelfstandigen in de horecasector viel terug van 37 % in 1995 tot 26 % in 2009, waarmee de sector zich nog nauwelijks onderscheidt van de rest van de marktdiensten. In de horecasector worden een groot aantal laaggekwalificeerde werknemers tewerkgesteld. Net als in de rest van de economie stelt men in de loop der jaren een algemene verhoging van het gemiddelde opleidingsniveau vast. In tegenstelling tot andere (hierboven besproken) karakteristieke eigenschappen van de werkgelegenheid, is het verschil in opleidingsniveau tussen de horecasector en de rest van de sector van de marktdiensten het afgelopen decennium echter niet kleiner geworden (zelfs enigszins toegenomen).

Synthèse

Ce Working Paper présente une vue d'ensemble du secteur Horeca en Belgique. Il aborde plus particulièrement différents aspects liés à la démographie des entreprises, l'importance du secteur pour l'économie belge, son évolution depuis le milieu des années nonante et la santé financière des entreprises Horeca. L'offre de services Horeca étant une activité extrêmement intense en emplois, une attention particulière est portée aux aspects d'emploi.

Le secteur Horeca comprend aussi bien les activités des hôtels et des autres hébergements de courte durée, tels les terrains de camping et les villages de vacances (activités désignées dans la suite de l'étude sous le terme *services d'hébergement*), que les activités des restaurants de type traditionnel et de type rapide, des cafés, des cantines et des traiteurs, pour lesquelles le terme *services de restauration* sera réservé.

Cette étude fait appel à différentes sources de données : les comptes nationaux 1995-2009, les tableaux entrées-sorties pour l'année 2005, les comptes annuels des entreprises pour l'année 2007, des bases de données administratives (TVA et sécurité sociale) et des données d'enquêtes.

Selon les données provenant de la TVA pour l'année 2007, le secteur Horeca compte 56 600 entreprises (ce qui représente 7,6 % des entreprises en Belgique), dont l'énorme majorité (94 %) se situe dans le sous-secteur des services de restauration. Entre 1998 et 2007, la taille du secteur Horeca, exprimée en nombre d'entreprises, a diminué de 3 % (soit une diminution de quelque 1 850 entreprises). Cette évolution à la baisse est entièrement déterminée par le sous-secteur des services de restauration, et plus spécifiquement par le recul continu du nombre de cafés exploités par des indépendants. Dans le sous-secteur des services d'hébergement, au contraire, le nombre d'entreprises offrant ces services a progressé à un taux de croissance annuel moyen de près de 2 % au cours de cette période (l'explication est à trouver dans l'augmentation de l'offre de logements de type chambres d'hôtes).

Le secteur Horeca se compose d'une multitude d'entreprises de petite taille. En 2007, plus de 90 % des entreprises du secteur occupent moins de 5 salariés, plus de la moitié (56 %) étant même des exploitants indépendants sans personnel. Ce secteur se distingue également par le taux élevé de faillites : ces dernières années, l'Horeca a comptabilisé plus de 18 % du total des faillites, alors que les entreprises Horeca représentent à peine 8 % du nombre total d'entreprises. Ces faillites affectent relativement plus de jeunes entreprises.

Selon les données de l'ONSS pour le quatrième trimestre 2007, le secteur Horeca compte 22 900 établissements occupant un ou plusieurs travailleurs salariés. Près de 59 % de ces établissements sont situés en Région flamande, 28 % en Région wallonne et 13 % en Région bruxelloise. La Région bruxelloise se distingue par une part relativement plus importante d'établissements de grande taille, qui sont le reflet d'une spécialisation dans des secteurs d'activités propres aux

grandes villes (Bruxelles compte relativement plus d'hôtels et d'établissements de restauration rapide et relativement moins de cafés).

Depuis le milieu des années nonante, la valeur ajoutée en volume et l'emploi du secteur Horeca affichent une quasi-stabilité (leur taux de croissance annuel moyen sur la période 1995-2009, est de seulement 0,2 %). Par conséquent, la part du secteur dans la valeur ajoutée en volume et l'emploi, de l'économie totale et des services marchands, a considérablement diminué sur la période considérée. Comparativement aux pays voisins et à la moyenne européenne, l'importance du secteur Horeca en Belgique, en termes de valeur ajoutée et d'emploi, est relativement faible (respectivement, 1,7 % et 3,3 %).

Sur la même période 1995-2009, mais exprimée à prix courants, la part de la valeur ajoutée du secteur Horeca dans la valeur ajoutée des services marchands a en revanche à peine diminué. La stabilisation de cette part est le reflet d'une augmentation des prix beaucoup plus forte dans le secteur Horeca au cours des 15 dernières années que dans le reste des services marchands.

Une analyse basée sur les tableaux entrées-sortie pour l'année 2005 permet d'estimer la contribution totale de la production de services Horeca à 2,9 % du PIB belge et 4,8 % de l'emploi intérieur. Cette analyse prend en compte les effets directs et indirects découlant de cette production, ces derniers provenant principalement des fournisseurs de denrées alimentaires (industries alimentaires et agricole) et de divers services marchands.

Une analyse des comptes annuels pour l'année comptable 2007, soit à la veille de l'éclatement de la crise économique et financière de 2008, a mis en avant la grande fragilité de la structure financière de l'Horeca. Cette fragilité est la plus marquée dans la sous-branche des services de restauration, bien que la situation dans celle des services d'hébergement soit à peine meilleure. En 2007, près d'une entreprise sur quatre issue du secteur de l'Horeca affichait à la fois des fonds propres et des fonds de roulement nets négatifs et enregistrait une perte comptable. Ces entreprises, qualifiées de "fragiles", représentaient 16 % des travailleurs salariés dans l'Horeca, contre seulement 3 % des salariés dans l'ensemble du secteur marchand non-financier. A peine 25 % des entreprises Horeca ont enregistré un résultat positif pour chacun des trois indicateurs, contre 48 % pour le secteur marchand non-financier.

L'Horeca, et en particulier la sous-branche des services de restauration, appartient aux secteurs les plus intensifs en emplois de notre économie. L'analyse basée sur les tableaux entrées-sorties pour l'année 2005 permet d'estimer qu'une augmentation d'un million d'euros de la demande finale adressée aux restaurants et cafés, crée près de 20 postes de travail (14 directs et 6 indirects). Pour les hôtels, ce nombre est de 15 postes de travail (14 directs et 1 indirect). Ces chiffres sont nettement plus élevés que ceux affichés dans le secteur des services marchands (création de 12 postes de travail) et dans l'ensemble de l'économie (11 postes de travail).

En 2009, 147 000 personnes travaillaient dans le secteur Horeca, dont 21 000 (soit 14 %) dans le sous-secteur des services d'hébergement et 126 000 (soit 86 %) dans le sous-secteur des services

de restauration. L'analyse de la structure d'âge révèle que la part de l'emploi occupée par les jeunes est plus importante dans l'Horeca que dans le reste des services marchands ; les 50 ans et plus sont clairement sous-représentés dans le secteur. Plus de la moitié des salariés de l'Horeca travaillent à temps partiel (contre moins d'un tiers dans le secteur des services marchands), ce qui est partiellement lié à la part élevée des femmes actives dans ce secteur. A noter également la tendance à la baisse du nombre d'indépendants dans l'horeca, parallèle à la baisse continue du nombre de cafés (déjà mentionnée ci-dessus). La part des indépendants (habituellement élevée) dans le secteur de l'horeca est passée de 37 % en 1995 à 26 % en 2009, ce qui place ce secteur quasiment au même niveau que les autres services marchands. L'Horeca emploie un grand nombre de travailleurs peu qualifiés. Tout comme dans le reste de l'économie, on constate au fil des années une hausse générale du niveau d'éducation moyen. Néanmoins, contrairement à d'autres caractéristiques spécifiques de l'emploi (analysées ci-dessus), l'écart entre le niveau d'éducation dans le secteur de l'horeca et celui dans les autres services marchands ne s'est pas réduit (et a même quelque peu augmenté).

Table des matières

1. Définition du secteur	10
2. Démographie des entreprises de la branche Horeca	12
2.1. Les entreprises actives dans le secteur selon les statistiques de la TVA	12
2.1.1. Evolution des entreprises de la branche Horeca par secteur d'activité	13
2.1.2. Dynamique des entreprises actives dans la branche Horeca	15
2.1.3. Caractéristiques des entreprises actives dans la branche Horeca	17
2.1.4. Geografische verdeling van de horecaondernemingen	18
2.2. Les établissements Horeca occupant du personnel salarié selon les statistiques de l'ONSS	19
2.2.1. Répartition des établissements Horeca par classe de taille	20
2.2.2. Répartition des établissements Horeca par activité	21
2.3. Financiële gezondheid van de ondernemingen in de horecasector	22
3. Importance et évolution du secteur Horeca	24
3.1. Introduction méthodologique	24
3.1.1. Les données des comptes nationaux	24
3.1.2. Les modèles entrées-sorties	24
3.2. La valeur ajoutée	27
3.2.1. Importance et évolution de la valeur ajoutée selon les comptes nationaux	27
3.2.2. Les inputs primaires directs et cumulés	28
3.2.3. La contribution de la production de services Horeca au PIB	30
3.3. Les investissements	32
3.4. Werkgelegenheid	33
3.4.1. Belang en evolutie van de werkgelegenheid	33
3.4.2. Karakteristieken van de werkgelegenheid in de horecasector	35
3.4.3. De horecasector: een arbeidsintensieve bedrijfstak	38

Liste des tableaux

Tabel 1 -	Financiële gezondheid van de ondernemingen per bedrijfstak (2007)	23
Tableau 2 -	Structure des coûts des branches de l'Horeca en 2005 (<i>par unité de demande finale</i>)	29
Tableau 3 -	Inputs primaires directs et cumulés (<i>par unité de demande finale</i>) et multiplicateurs de revenu, par produit Horeca et groupe de produits, en 2005	29
Tableau 4 -	La contribution de la production de services d'hébergement et de services de restauration au PIB en 2005	31
Tabel 5 -	Bijdrage van de productie van horecadiensten aan de werkgelegenheid in 2005	39

Liste des graphiques

Graphique 1 -	Evolution du nombre d'assujettis à la TVA actifs dans l'économie, les services marchands, l'horeca, les services d'hébergement et les services de restauration, 1998-2007	13
Graphiques 2a et 2b -	Répartition des entreprises d'hébergement par activité en 1998 et en 2007	14
Graphiques 3a et 3b -	Répartition des entreprises de restauration par activité en 1998 et en 2007	14
Graphique 4 -	Evolution du taux de création et du taux de cessation des entreprises du secteur Horeca de 1999 à 2007	15
Graphique 5 -	Evolution du taux de création et du taux de cessation des entreprises d'hébergement et de restauration de 1999 à 2007	16
Graphique 6 -	Ventilation des faillites selon la durée de vie de l'entreprise, économie et Horeca	16
Graphique 7 -	Répartition des entreprises Horeca par classe de taille (en emploi), année 2007	17
Grafiek 8 -	Aantal horecazaken per gemeente (2007)	18
Grafiek 9 -	Aantal inwoners per horecazaak (2007)	19
Graphique 10 -	Répartition des établissements du secteur Horeca par classe de taille, fin 2007	20
Graphique 11 -	Répartition de l'emploi salarié par catégorie de taille d'établissement (2007)	20
Graphique 12 -	Répartition des établissements d'hébergement par activité NACE-BEL 5 chiffres, fin 2007	21
Graphique 13 -	Répartition des établissements de restauration par activité NACE-BEL 5 chiffres, fin 2007	21
Graphique 14 -	Evolution de la valeur ajoutée à prix courants (1995-2009)	27
Graphique 15 -	Evolution de la valeur ajoutée en volume (1995-2009)	27
Graphique 16 -	Investissements bruts en volume	32
Grafiek 17 -	Aandeel van de horecasector in de binnenlandse werkgelegenheid (2008)	33
Grafiek 18 -	Evolutie van de werkgelegenheid	33
Grafiek 19 -	Werkgelegenheid in de horecasector (1995-2009)	34
Grafiek 20 -	Aandeel van de zelfstandigen in de werkgelegenheid per bedrijfstak (1995-2009)	34
Grafiek 21 -	Werknemers: indeling naar geslacht (1997-2009)	35
Grafiek 22 -	Zelfstandigen: indeling naar geslacht (1999-2009)	35

Grafiek 23 - Werknemers: indeling naar leeftijd (1997-2009)	36
Grafiek 24 - Zelfstandigen: indeling naar leeftijd (1999-2009)	36
Grafiek 25 - Werknemers: indeling naar statuut (1997-2009)	37
Grafiek 26 - Werknemers: indeling naar arbeidsregime (1997-2009)	37
Grafiek 27 - Werkgelegenheid: indeling naar opleidingsniveau (1999-2009)	38
Grafiek 28 - Directe en indirecte werkgelegenheid (per miljoen euro finale vraag) en tewerkstellingsmultiplicator (2005)	39

1. Définition du secteur

La branche d'activité des services d'hébergement et de restauration correspond à la division 55 de la nomenclature d'activités économiques (NACE Rév.1.1)¹. Elle comprend les activités suivantes selon leur description NACE à 4 chiffres²:

- NACE 55.10 Hôtels - Hotels
- NACE 55.21 Auberges de jeunesse, refuges - Jeugdherbergen en berghutten
- NACE 55.22 Exploitation de terrains de camping - Kampeertreinen
- NACE 55.23 Moyens d'hébergement divers non dénommés ailleurs - Overige verblijfsaccommodaties, niet elders vermeld
- NACE 55.30 Restaurants - Restaurants
- NACE 55.40 Cafés - Drankgelegenheden
- NACE 55.51 Cantines - Kantines
- NACE 55.52 Traiteurs - Catering en uitzendkoks

Dans la suite de l'étude, l'utilisation du terme "Horeca" désignera l'ensemble de ces activités.

L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) publie chaque année, sous format électronique, des données de production, de valeur ajoutée, d'investissement et d'emploi à un niveau de détail de 60 branches d'activité (A60 - niveau 2 chiffres de la NACE Rév.1.1). Il diffuse également des données d'amortissements et de stocks de capital à un niveau de détail de 31 branches d'activité (A31). Tant au niveau A60 qu'au niveau A31, l'Horeca correspond à une seule branche d'activité (NACE 55).

Le format de publication des tableaux emplois-ressources annuels et des tableaux entrées-sorties quinquennaux distingue 60 branches d'activités ou produits. Afin de pouvoir détailler davantage le secteur Horeca, il faut descendre au niveau du format de travail des tableaux emplois-ressources et entrées-sorties, qui distingue 120 branches d'activité et plus de 300 produits. A ce niveau, les activités des hôtels et des autres hébergements de courte durée (NACE 55.1 et 55.2) sont distinguées des activités des restaurants, cafés, cantines et traiteurs (NACE 55.3, 55.4 et 55.5).

Dans la suite de l'étude, les activités des hôtels et des autres hébergements de courte durée seront désignées sous le terme *services d'hébergement - hoteldiensten* (ou branche 55A). Le terme *services de restauration - restaurantdiensten* (ou branche 55B) sera réservé à l'ensemble des activités des restaurants, cafés, cantines et traiteurs.

¹ Une nouvelle nomenclature d'activités économiques révisée, appelée Nace. Rév.2, existe depuis 2008. Elle sera intégrée dans les comptes nationaux à partir de l'année prochaine.

² La version belge de la NACE Rév.1.1, appelée NACE-BEL 2003, distingue en outre les sous-classes suivantes : 55.101 Hôtels et motels, avec restaurant, 55.102 Hôtels et motels, sans restaurant, 55.231 Centres et villages de vacances, 55.232 Autres moyens d'hébergement de courte durée, 55.233 Hébergement collectif non touristique, 55.301 Restauration de type traditionnel, 55.302 Restauration de type rapide, 55.401 Cafés et bars, 55.402 Discothèques et dancings, 55.521 Restauration collective sous contrat (catering) et 55.522 Traiteurs et organisations de réceptions.

Estimation de la fraude fiscale et du travail au noir dans les Comptes Nationaux

Il est important de mentionner ici que les données des comptes nationaux incorporent une estimation par branche d'activité de la fraude fiscale et du travail au noir. Les chiffres d'emplois, de masse salariale, de production et de consommation intermédiaire (et donc de valeur ajoutée) obtenus sur la base des données administratives sont extrapolés pour tenir compte de ces activités non déclarées.

“L'estimation du travail au noir nécessite un traitement particulier. Dans les comptes nationaux, le travail au noir est estimé par branche d'activité, au niveau le plus détaillé, sur la base d'une confrontation au sein des tableaux des ressources et des emplois. Les résultats de cette estimation déterminent des coefficients d'extrapolation qui sont appliqués aux agrégats obtenus sur la base des données d'origine administrative (bilans des sociétés, statistiques de la TVA, etc.). Les coefficients varient d'un agrégat à l'autre: le coefficient appliqué à la masse salariale représente seulement une fraction de celui estimé pour la valeur ajoutée, étant donné qu'une partie du travail au noir est produite par des indépendants; de même, celui appliqué à l'emploi est une fraction de celui retenu pour la masse salariale, dans la mesure où le travail au noir est loin de n'être que le fait de personnes qui n'ont pas d'emploi déclaré par ailleurs.”

Source: Institut des Comptes Nationaux, Comptes nationaux, Partie 2 - Comptes détaillés et tableaux 1995-2002, pages I.23-I.24, octobre 2003.

2. Démographie des entreprises de la branche Horeca

Ce chapitre est consacré à l'étude de la population des entreprises qui sont actives dans la branche Horeca. Il y est plus particulièrement question du nombre de ces entreprises ainsi que de son évolution sur la période 1998-2007 et de la répartition des acteurs de l'Horeca par branche d'activité, par classe de taille et par localisation géographique.

Cette analyse fait appel à deux sources de données administratives : la statistique des entreprises assujetties à la TVA provenant du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, d'une part, et les statistiques décentralisées des postes de travail de l'Office National de la sécurité sociale (ONSS), d'autre part.

Deux sources de données administratives

La statistique des assujettis à la TVA reprend les renseignements suivants : le nombre d'assujettis à la TVA dont le numéro de TVA est actif à la fin de l'année, le nombre de nouveaux assujettis pendant l'année en cours et le nombre de numéros de TVA qui ont été qualifiés de non actifs au cours de l'année de référence (cessations). Ces données sont croisées avec une dimension régionale (jusqu'au niveau des communes) et d'activité (jusqu'au niveau nace-bel à 5 chiffres). L'unité de référence de la statistique des assujettis à la TVA est l'unité légale (personne physique ou morale). Une entreprise ayant un numéro de TVA unique n'y est répertoriée qu'une seule fois, même si elle compte différents établissements.

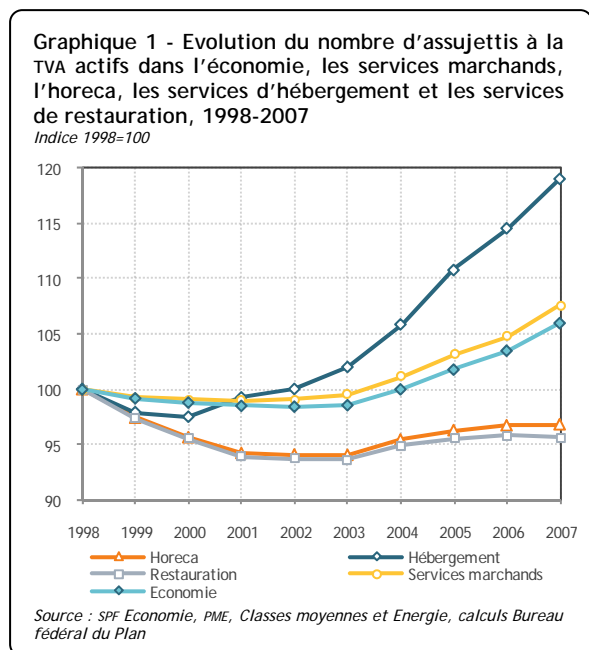
Les statistiques décentralisées des postes de travail de l'ONSS donnent le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur ressortissant à l'ONSS, à la fin des deuxième et quatrième trimestres. Seuls les établissements occupant du personnel salarié sont donc considérés. L'intérêt de ces statistiques réside dans le fait qu'elles sont établies, non pas sur la base des entreprises, mais bien sur celle des unités d'établissement ou unités locales¹. Les unités d'établissements sont caractérisées par leur activité économique (jusqu'au niveau nace-bel à 5 chiffres) et leur situation géographique (jusqu'au niveau des communes).

2.1. Les entreprises actives dans le secteur selon les statistiques de la TVA

Cette partie est consacrée à l'étude des données provenant de la statistique des assujettis à la TVA. La période considérée s'étend de 1998 à 2007.

La statistique des assujettis à la TVA donne une image du secteur et de son importance en termes de nombre d'entreprises qui y sont actives. Elle permet également d'effectuer une analyse de la dynamique d'un secteur, les fluctuations du nombre d'entreprises étant le résultat d'une combinaison de créations et de disparitions d'entreprises.

2.1.1. Evolution des entreprises de la branche Horeca par secteur d'activité



Le nombre d'entreprises actives dans le secteur Horeca en 2007 est de 56 557 entreprises, soit 1 853 entreprises de moins qu'en début de période analysée. Comme l'indique le graphique 1, l'évolution du nombre d'entreprises dans le secteur se caractérise par une diminution de celui-ci entre 1998 et 2001, suivie d'une quasi-stabilité jusqu'en 2003 et d'une faible reprise en fin de période. En 2007, le nombre d'entreprises actives dans l'Horeca reste cependant 3 % inférieur à son niveau de 1998.

Pendant la même période, le nombre d'entreprises actives dans l'ensemble de l'économie et dans le sous-ensemble des services marchands¹ a connu une quasi-stabilité entre

1998 et 2003, suivie d'une reprise après 2003. Entre 2003 et 2007, le différentiel de croissance entre le nombre d'entreprises actives dans l'Horeca, d'une part, et l'ensemble des entreprises de l'économie ou des services marchands, d'autre part, n'a cessé de croître. En 1998, les entreprises Horeca représentent 8,4 %/12,2 % du total des entreprises de l'économie/des services marchands ; en 2007, ces parts sont passées à 7,6 % et 11 %, respectivement.

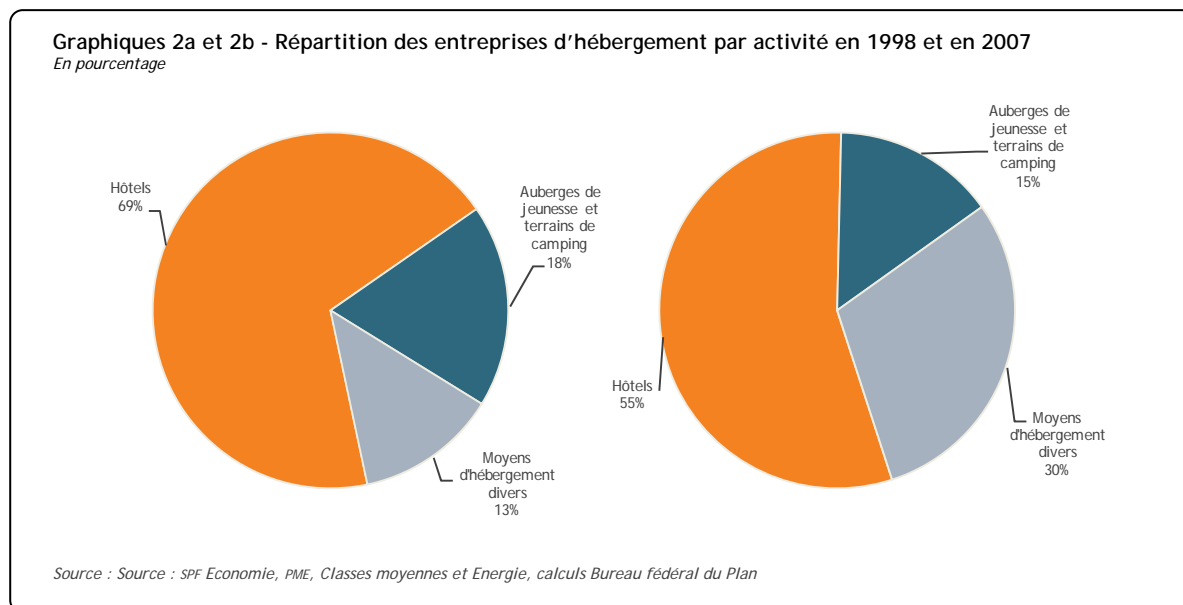
L'évolution du nombre d'entreprises dans le secteur Horeca est entièrement déterminée par la sous-branche des *services de restauration* (55B), qui représente 94 % des entreprises de la branche en 2007. Dans le même temps, le nombre d'entreprises offrant des *services d'hébergement* (55A) a progressé à un taux de croissance annuel moyen de près de 2 %.

a. Les services d'hébergement (55A)

La croissance du nombre d'entreprises actives dans la sous-branche des *services d'hébergement* (55A) est attribuable à la classe 55.23 Moyens d'hébergement divers, et plus particulièrement aux autres moyens d'hébergement de courte durée (NACE-BEL 55.232, qui comprennent notamment les gîtes et les chambres d'hôtes), dont le taux de croissance annuel moyen sur la période 1998-2007 est de près de 17 %. Le nombre d'hôtels (55.10) a quant à lui stagné sur toute la période, le nombre d'hôtels avec restaurant (55.101) présentant une diminution constante, qui n'est que partiellement compensée par une augmentation du nombre d'hôtels sans restaurant (55.102).

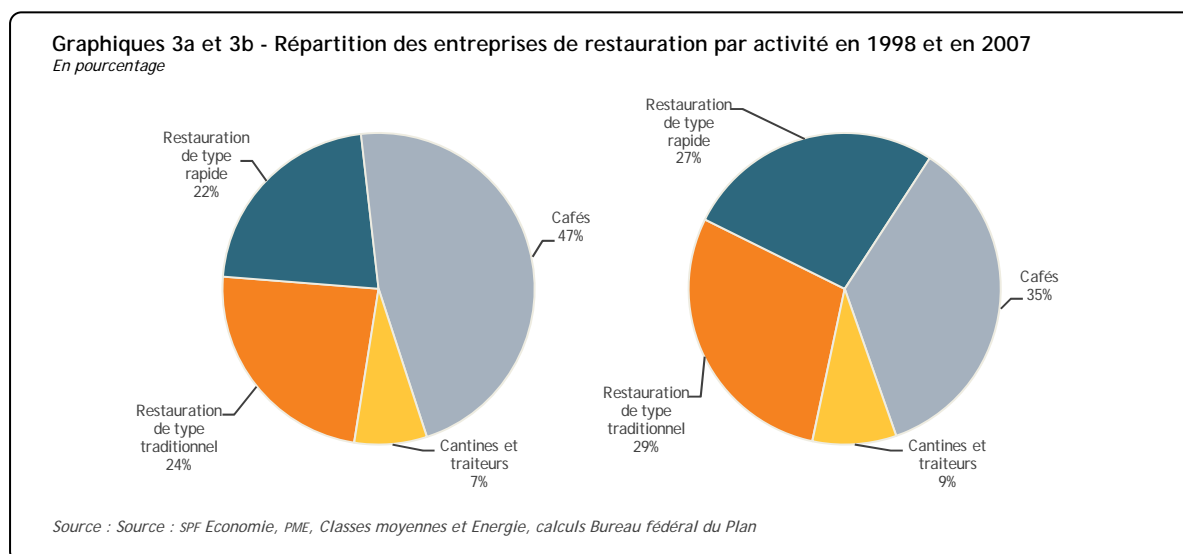
¹ Les services marchands sont définis ici comme étant les services appartenant aux NACE Rév.1.1 suivantes : 50 à 74 et 90 à 93.

Comme l'indiquent les graphiques 2a et 2b, en l'espace de neuf années, la structure de l'offre de services d'hébergement a fortement changé. En 1998, 69 % des acteurs offrant ces services en Belgique se situaient dans la catégorie des hôtels ; en 2007, ils ne sont plus que 55 %. Ces évolutions révèlent des changements dans le comportement d'une partie des consommateurs, qui est à la recherche de structures d'hébergement plus petites, moins onéreuses et moins impersonnelles.



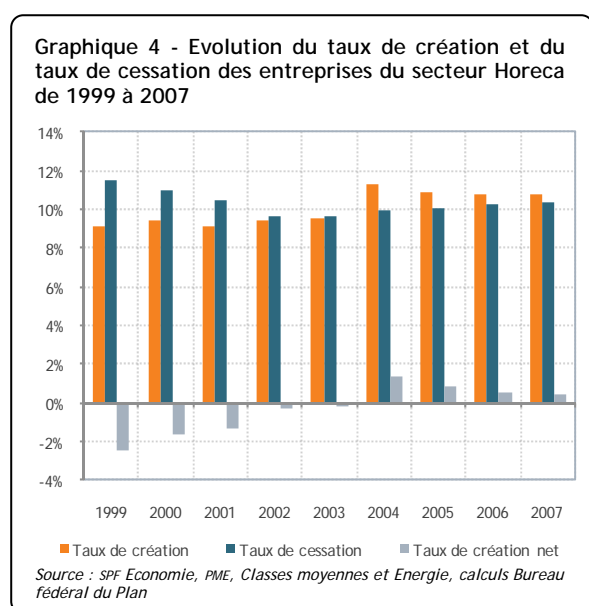
b. Les services de restauration (55B)

La baisse du nombre d'entreprises offrant des services de restauration (55B) est presque entièrement imputable au recul continu du nombre de cafés (NACE 55.40) (- 7 129 cafés entre 1998 et 2007, soit - 27 % des effectifs). Cette baisse n'a été que partiellement compensée par l'augmentation du nombre de restaurants, tant traditionnels (NACE 55.301) que de type rapide (NACE 55.302) : + 2 220 unités pour les premiers, + 2 061 unités pour les seconds (soit + 17 % dans les deux cas).



Les graphiques 3a et 3b montrent qu'entre 1998 et 2007, la structure des activités de restauration s'est fortement modifiée ; en 1998, les cafés représentaient 47 % des entreprises de cette sous-branche, les restaurants traditionnels, 24 % et les restaurants de type rapide, 22 % ; en 2007, tout en restant l'activité principale (en nombre d'entreprises) du secteur de la restauration, les cafés ne représentent plus qu'un tiers des entreprises¹ (35 %) ; viennent ensuite les restaurants traditionnels et les snacks et fast-food, avec 29 % et 27 %. Ces chiffres confirment une mutation dans les modes de vie et de consommation, les consommateurs délaissant les cafés et leur préférant des établissements servant des repas.

2.1.2. Dynamique des entreprises actives dans la branche Horeca



Le graphique 4 permet de mettre en évidence la dynamique du secteur Horeca en termes de créations et de disparitions d'entreprises. Après une forte baisse en 1999², le nombre de créations d'entreprises dans l'Horeca s'est avéré relativement stable jusqu'en 2003 (environ 5 000 créations par an). Parallèlement, sur la période 1998-2003, le taux de cessation d'activités dans le secteur, pour cause de faillite ou autres, a connu une diminution continue. Le nombre de nouvelles entreprises n'a cependant pas permis de compenser les cessations d'activités sur cette période, ce qui explique la diminution observée du nombre d'entreprises dans l'Horeca entre 1998 et 2003. En 2004, la dynamique des entreprises de

la branche Horeca présente un revirement, avec un taux de création net qui devient positif (1,39 %). Sur la période 2004-2007, le taux de création net d'activités dans la branche Horeca est en baisse. Il reste néanmoins positif, malgré un taux de création qui diminue et un taux de cessation qui repart légèrement à la hausse.

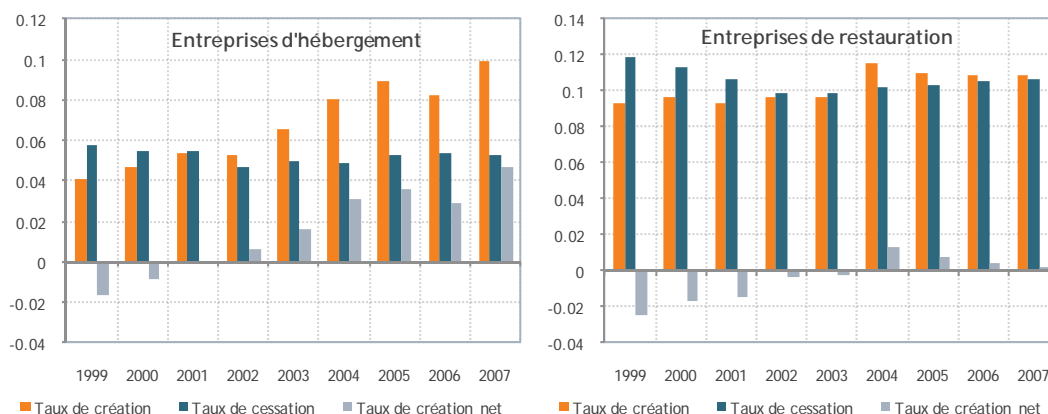
La création nette d'entreprises que connaît l'Horeca depuis 2004³ est attribuable à la sous-branche des services d'hébergement. Le taux de création net y oscille entre 2,9 % et 4,7 % les quatre dernières années observées. Dans la sous-branche des services de restauration, entre 9 et 11 % des entreprises mettent la clé sous le paillason chaque année. Parallèlement, le secteur accueille de 10 à 12 % de nouvelles entreprises. Le taux de création net y est positif depuis 2004, mais il reste très faible (moins de 1 % depuis 2005).

¹ Dans un certain nombre de cas, les débits de boissons ont sans doute été transformés en restaurants.

² La forte baisse de 1999 n'est pas propre à l'Horeca, mais résulte d'un durcissement de la loi d'établissement qui a fortement freiné la création de nouvelles entreprises dans l'ensemble des branches d'activité.

³ L'évolution favorable enregistrée par la branche Horeca en fin de période s'observe également dans l'ensemble de l'économie et dans le sous-ensemble des services marchands (dès 2001 pour les services marchands et à partir de 2002 pour l'ensemble de l'économie).

Graphique 5 - Evolution du taux de création et du taux de cessation des entreprises d'hébergement et de restauration de 1999 à 2007

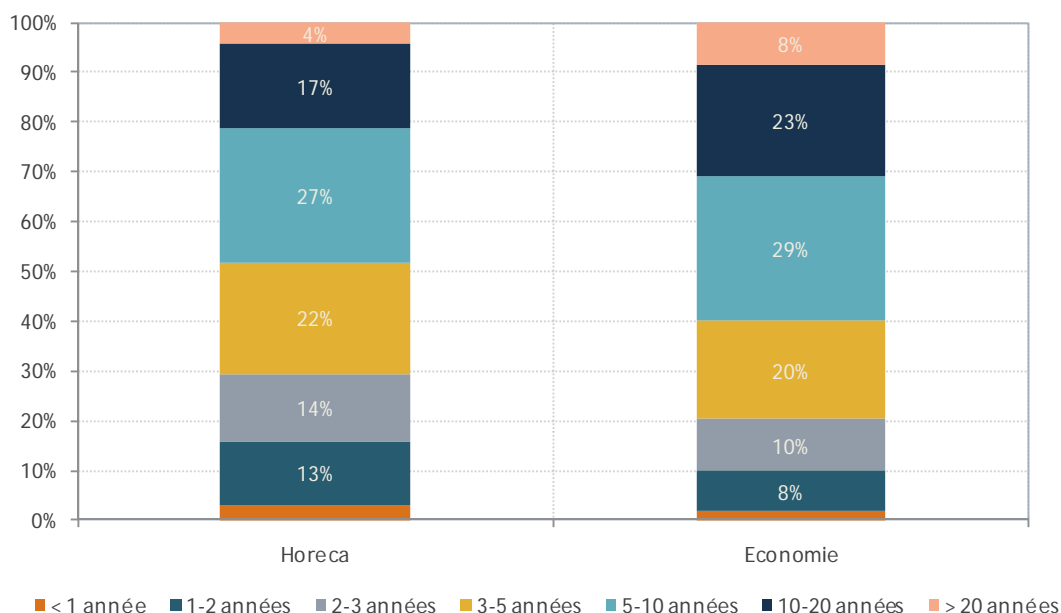


Source : SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, calculs Bureau fédéral du Plan

L'Horeca se distingue par la part élevée d'entreprises qui cessent leur activité à la suite d'une faillite : une entreprise sur quatre est concernée, soit deux fois plus que dans le secteur des services marchands. Ces quatre dernières années, l'Horeca a comptabilisé plus de 18 % du total des faillites, alors que les entreprises Horeca représentent à peine 8 % du nombre total d'entreprises.

Comme l'indique le graphique 6, les faillites dans le secteur Horeca se caractérisent par le fait qu'elles interviennent relativement plus tôt que dans le reste de l'économie : 30 % des faillites touchent des entreprises de moins de 3 ans, plus de 50 % des entreprises de moins de 5 ans. Ces taux sont respectivement de 20 % et 40 % pour l'ensemble de l'économie¹.

Graphique 6 - Ventilation des faillites selon la durée de vie de l'entreprise, économie et Horeca
Moyenne 1997-2009



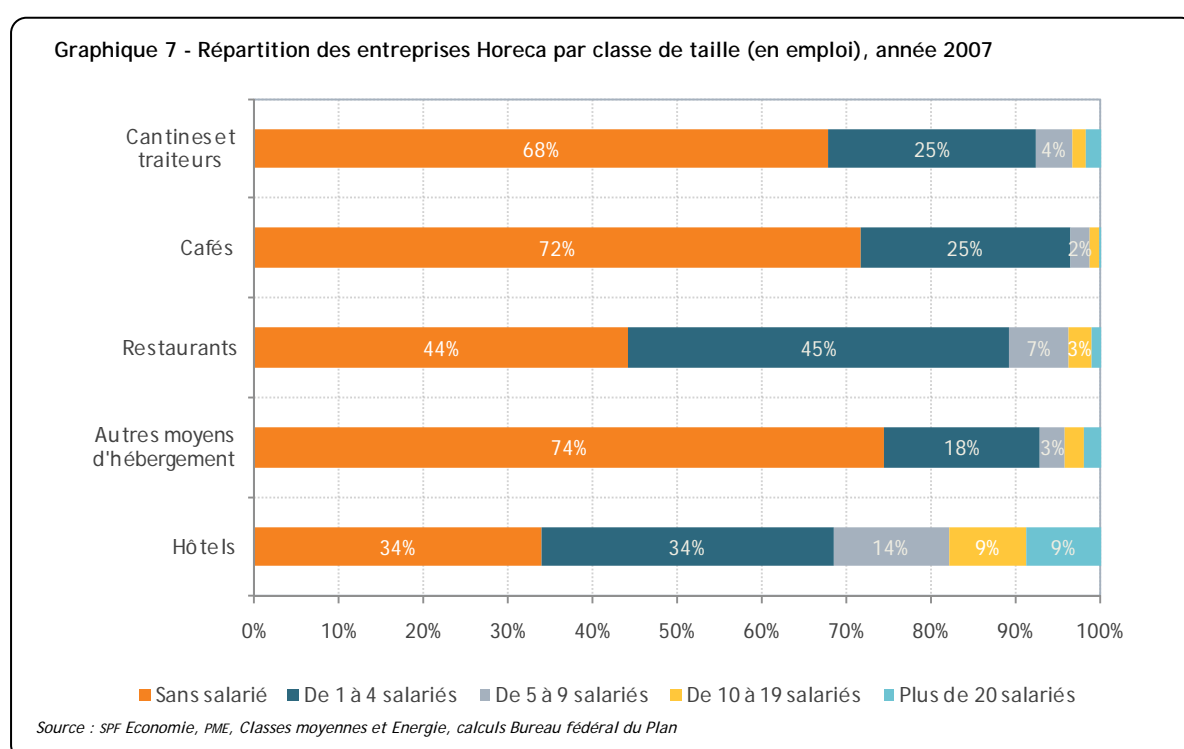
Source : SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, calculs Bureau fédéral du Plan

¹ L'étude du secteur Horeca publiée en 2004 arrivait au même constat pour la sous-période 1998-2003. L'analyse de la sous-période 2004-2009 confirme la stabilité de ces conclusions.

L'une des explications en est l'investissement de départ trop lourd dans le cas de toutes nouvelles entreprises Horeca¹ mais aussi le fait que les exploitants qui débudent dans l'Horeca ne disposent pas toujours des qualifications suffisantes ou de la formation professionnelle requise.

2.1.3. Caractéristiques des entreprises actives dans la branche Horeca

Selon les renseignements provenant des statistiques de la TVA, le secteur Horeca se compose majoritairement d'entreprises qui n'occupent pas de travailleurs salariés. En 2007, elles représentent 56 % de l'ensemble des entreprises du secteur. La part des exploitants indépendants sans personnel avoisine même les 70 % dans le sous-secteur des moyens d'hébergement divers (NACE 55.20), celui des cafés (NACE 55.40) et celui des cantines et traiteurs (NACE 55.50).



En évolution sur la période considérée, les entreprises sans travailleur ont augmenté en importance dans les sous-secteurs des hôtels (NACE 55.10), des autres types d'hébergement (NACE 55.20) et des cantines et traiteurs (NACE 55.50), au dépend d'entreprises avec personnel. L'évolution inverse est observée dans le secteur des débits de boissons.

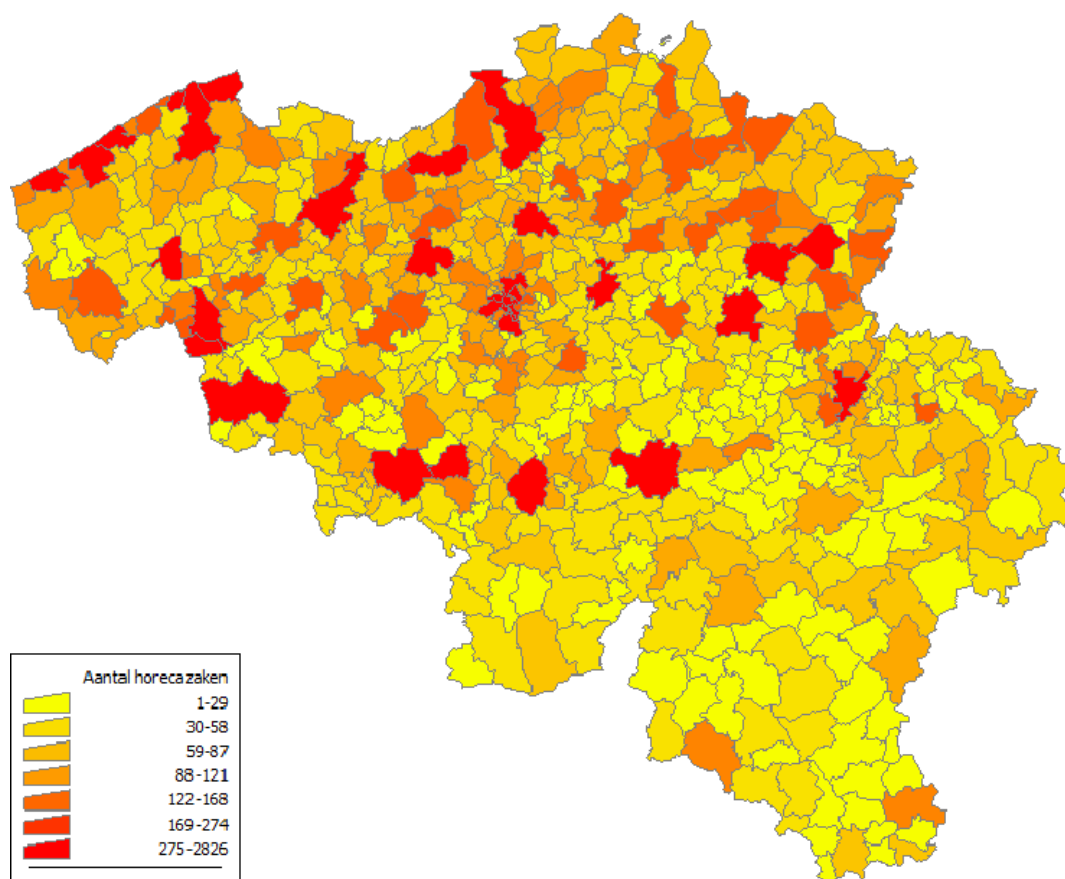
La diminution de la part des cafés sans travailleur va de pair avec la baisse du nombre de cafés : en 1998, cette sous-branche représentait 56 % des entreprises sans personnel de la branche Horeca ; en 2007, ce pourcentage n'est plus que de 43 %.

¹ A cet égard, il convient de préciser que le taux de la taxe d'ouverture des débits de boissons a été fixé à zéro depuis 2002, en Flandre et à Bruxelles et depuis fin 2006, en Wallonie.

2.1.4. Geografische verdeling van de horecaondernemingen

Onderstaande figuur toont het aantal horecaondernemingen per gemeente. Uiteraard vestigen horecaondernemingen zich vooral in gemeenten met veel inwoners. Op onderstaande kaart zijn de belangrijkste steden dan ook duidelijk zichtbaar.

Grafiek 8 - Aantal horecazaken per gemeente (2007)

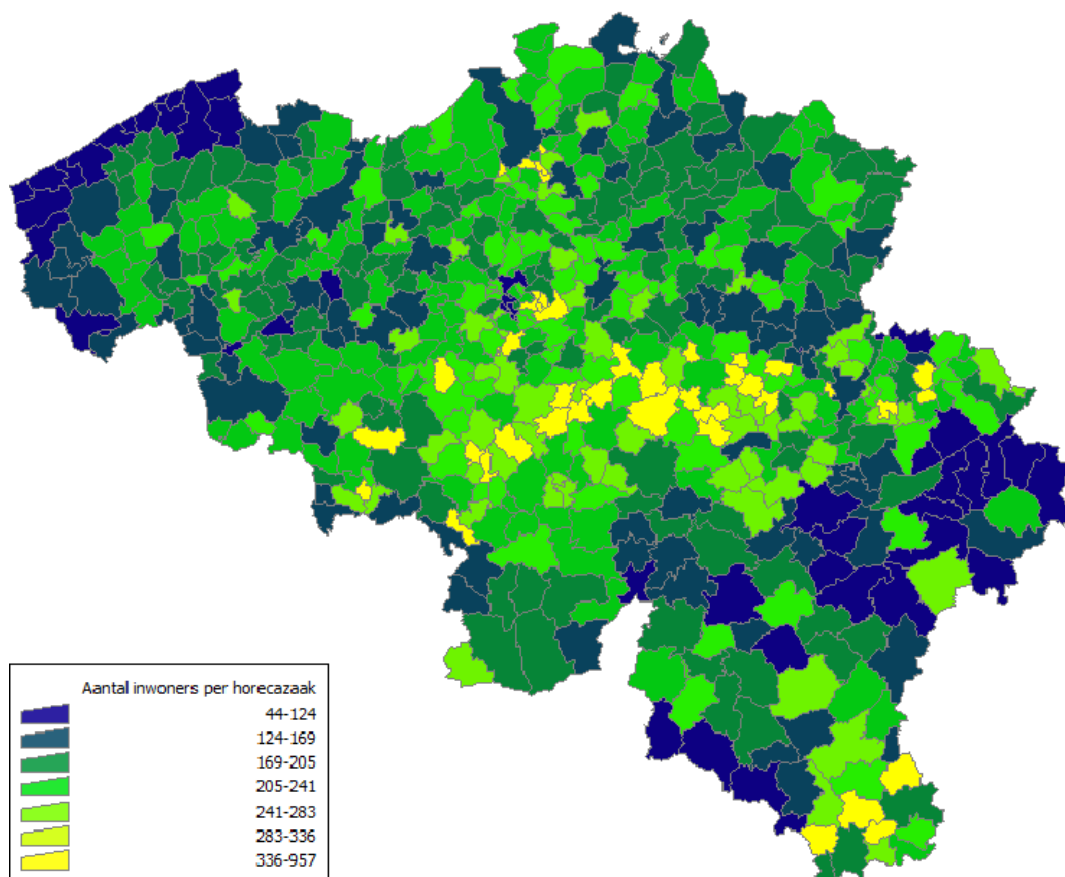


Bron : ADSEI, FOD Economie, berekeningen FPB

De correlatie tussen het aantal inwoners en het aantal horecaondernemingen per gemeente is hoog (95 %), maar niet perfect. Uit onderstaande figuur blijkt inderdaad dat de verhouding van het aantal inwoners op het aantal horecaondernemingen beduidend kan verschillen tussen de gemeenten. Horecazaken richten zich immers niet enkel op de lokale bevolking. Gemeenten met een hoog aantal horecazaken per inwoner beschikken over de nodige infrastructuur om toeristen en zakenlui te ont-

vangen. Op onderstaande kaart springen dus vooral de Ardennen, de kust en een aantal kunsthistorische steden en zakencentra in het oog.

Grafiek 9 - Aantal inwoners per horecazaak (2007)



Bron : ADSEI, FOD Economie, berekeningen FPB

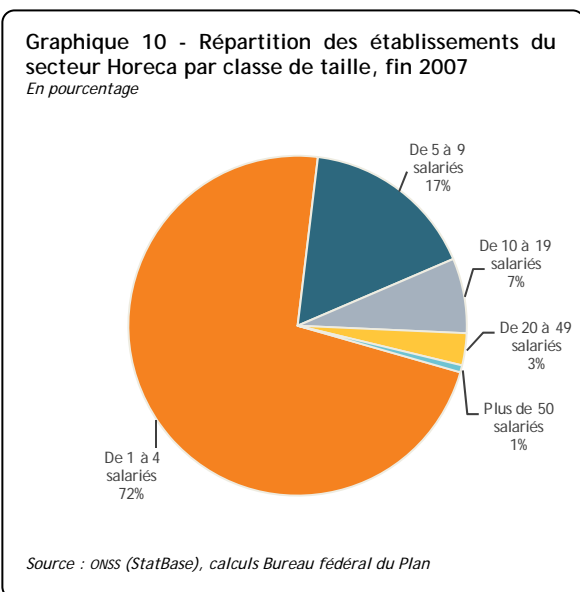
2.2. Les établissements Horeca occupant du personnel salarié selon les statistiques de l'ONSS

L'Horeca compte un certain nombre de grandes entreprises ; il s'agit cependant souvent de chaînes de plus petits établissements qui sont en concurrence directe avec d'autres établissements horeca plus petits. C'est la raison pour laquelle dans l'analyse qui suit, le choix a été fait de compléter l'analyse basée sur les données d'entreprises provenant de la TVA, par des données d'établissements

occupant de la main-d'œuvre salariée provenant de l'ONSS¹. Les données analysées sont celles relatives au quatrième trimestre 2007.

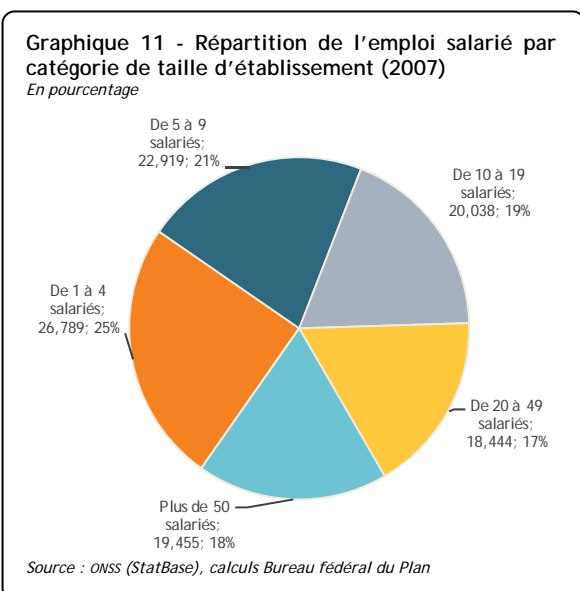
A la fin du quatrième trimestre 2007, la branche Horeca comptait 22 887 établissements occupant un ou plusieurs travailleurs salariés. Près de 59 % de ces établissements étaient situés en Région flamande, 28 % en Région wallonne et 13 % en Région bruxelloise.

2.2.1. Répartition des établissements Horeca par classe de taille



Le graphique 10 montre qu'une multitude d'établissements de petite taille composent le paysage de la branche Horeca : 89 % d'entre eux occupent entre 1 et 9 salariés, 72 % étant même d'une taille inférieure à 5 salariés. Seul 4 % des établissements occupent plus de 20 travailleurs.

La répartition de l'emploi salarié par catégorie de taille d'établissements permet de compléter et de nuancer cette image (graphique 11). Les très petits établissements (de 1 à 4 salariés) occupent environ 26 800 salariés en Belgique en 2007, soit 25 % des salariés du secteur Horeca. Les établissements les plus grands concentrent à eux seuls 35 % de l'emploi salarié du secteur (18 500 travailleurs salariés dans la catégorie des établissements « de 20 à 49 salariés » et 19 500 dans la catégorie des établissements de « plus de 50 salariés »).



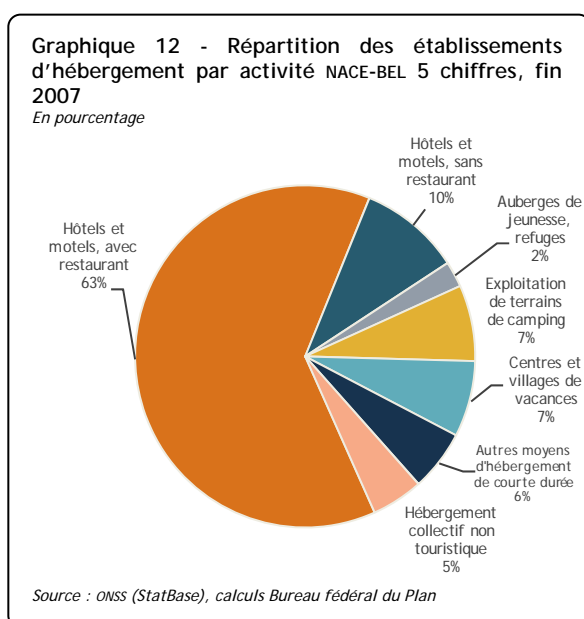
Des différences existent entre les sous-secteurs : les très petits établissements (entre 1 et 4 salariés) sont particulièrement nombreux dans la catégorie des cafés, des restaurants de type rapide et des autres moyens d'hébergement de courte durée. Sans surprise, les établissements plus grands se situent dans le segment des hôtels, des centres et villages de vacances et celui des sociétés de catering et des restaurants d'entreprises.

La Région wallonne et la Région bruxelloise montrent une répartition par taille de leurs établisse-

¹ Pour rappel, si les statistiques décentralisées provenant de l'ONSS ont le gros avantage d'être établies sur la base des établissements, elles ne couvrent que 44 % des entreprises assujetties à la TVA dans le secteur Horeca (soit, celles occupant du personnel salarié).

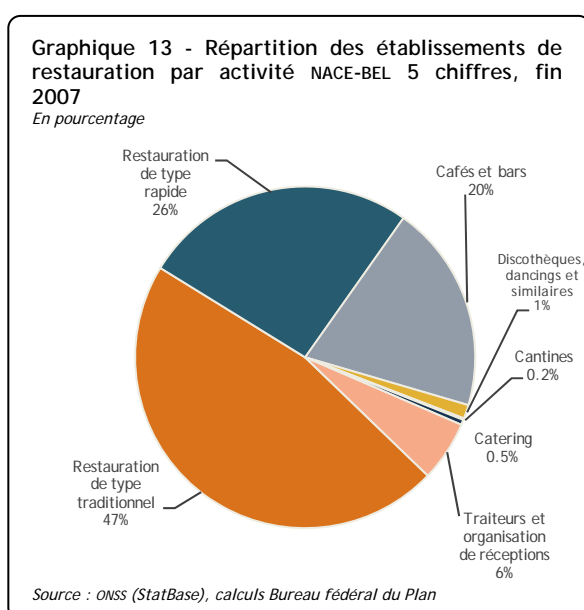
ments Horeca légèrement différente de celle du pays dans son ensemble : la Région bruxelloise se distingue par une part relativement plus importante d'établissements de plus grande taille (15 % des établissements bruxellois emploient plus de 10 salariés) ; à l'inverse, la Région wallonne dénombre relativement plus de très petits établissements (76 % de ceux-ci emploient entre 1 et 4 salariés). L'analyse développée dans le point suivant permettra de montrer que ces différences sont largement dues à un effet de composition. Enfin, la répartition des établissements Horeca par classe de taille en Région flamande ne se distingue pas de celle observée au niveau du pays.

2.2.2. Répartition des établissements Horeca par activité



Au niveau du Royaume, 73 % des établissements Horeca qui se situent dans la sous-branche des services d'hébergement sont des hôtels (avec ou sans restaurant) (graphique 12). Viennent ensuite par ordre d'importance, les terrains de camping et les centres et villages de vacances (7 % des établissements, chacun), les autres moyens d'hébergement de courte durée et les hébergements collectifs non touristiques (6 % et 5 %) et enfin, les auberges de jeunesse et refuges (2 %).

L'activité principale du secteur de la restauration en Belgique est l'offre de repas : les restaurants de types traditionnel et rapide comptabilisent ensemble 72 % des établissements de cette sous-branche et près d'un établissement sur deux est un restaurant de type traditionnel (graphique 13). Les débits de boissons ne représentent qu'un établissement sur cinq. Ce pourcentage est nettement plus bas que celui constaté au niveau des entreprises pour la même année (voir graphique 3b). La différence s'explique par la part importante d'exploitants de cafés qui sont des indépendants n'occupant pas de personnel et qui ne sont dès lors pas repris dans les statistiques de l'ONSS.



Les différences de taille d'établissements qui ont été constatées plus haut pour les Régions bruxelloise et wallonne sont en grande partie le reflet de spécialisations en termes d'activités. Ainsi la

Région bruxelloise est spécialisée dans l'offre d'activités qui sont propres aux grandes villes à voca-

tion internationale : les hôtels, plus intensifs en main-d'œuvre, sont surreprésentés dans la catégorie des établissements offrant des *services d'hébergement* (82 % de ceux-ci), alors que les cafés sont relativement moins nombreux, dans celle des établissements qui offrent des *services de restauration* (17 % de ceux-ci). Les restaurants de type rapide sont également particulièrement présents à Bruxelles (30 % des établissements de restauration), cette catégorie regroupant à la fois des établissements appartenant à des chaînes et plus intensifs en main d'œuvre et une multitude de snacks employant peu de main-d'œuvre et offrant une petite restauration. La Région wallonne se distingue par le fait qu'elle accueille relativement moins d'établissements classés dans la catégorie des hôtels (65 % des hébergements, contre 73 % pour le pays). La région flamande ne présente pas de spécialisation particulière en termes d'activités.

2.3. Financiële gezondheid van de ondernemingen in de horecasector

Onderstaande analyse is gebaseerd op een ruimer onderzoek naar de financiële gezondheid van de niet-financiële ondernemingen uit de marktsector, dat begin 2010 door het Federaal Planbureau werd gepubliceerd.¹ Het onderzoek werd uitgevoerd op de jaarrekeningen van het boekjaar 2007. Er werden 275 839 ondernemingen onderzocht (waarvan 78 % behoort tot de dienstensector, 14 % tot de bedrijfstakken bouw, energie en water en 8 % tot de industrie), die samen 1 738 163 werknemers tewerkstelden. In de onderzochte populatie bevinden zich 18 831 ondernemingen uit de horecasector² (1 830 hotels en andere verblijfsaccommodaties en 17 001 eet- en drinkgelegenheden), samen goed voor 61 304 werknemers. De horecaondernemingen vertegenwoordigen 6,8 % van de onderzochte ondernemingen en 3,5 % van het totaal aantal werknemers in de niet-financiële marktsector. Aangezien het gegevens voor het jaar 2007 betreft, geeft deze analyse dus een beeld van de financiële gezondheid van de ondernemingen aan de vooravond van de financieel-economische crisis, die in 2008 in volle hevigheid uitbrak.

Uit de veelheid aan indicatoren die werden onderzocht, komt de horecasector naar voor als een sector met een zeer fragiele financiële structuur. Om dit te staven, worden hieronder de belangrijkste indicatoren toegelicht.

Onderstaande tabel geeft per bedrijfstak aan hoe de ondernemingen scoren op een indicator die de synthese maakt van een liquiditeitsmaatstaf (het nettobedrijfskapitaal), een solvabiliteitsmaatstaf (het eigen vermogen) en een rentabiliteitsmaatstaf (winst/verlies van het boekjaar na belastingen). 23 % van de horecaondernemingen scoren slecht op die synthetische indicator (tegenover slechts 10 % van de ondernemingen uit de totale niet-financiële marktsector), wat betekent dat bijna 1 op de 4 ondernemingen uit de horecasector in 2007 werkten met een negatief nettobedrijfskapitaal, een negatief eigen vermogen hadden én een boekhoudkundig verlies lieten optekenen. Die (aldus gedefinieerde) 'fragiele' horecaondernemingen vertegenwoordigen 16 % van de werknemers in de sector;

¹ Zie: Spinnewyn H. (2010), Fragiliteit van de financiële structuur van de industrie en bepaalde niet-financiële diensten in België anno 2007, FPB Working Paper 5-10, maart 2010.

² Volgens de NACE Rev. 2, die in deze studie gebruikt werd, behelst de horecasector de takken 55 ('Verschaffen van accommodatie') en 56 ('Eet- en drinkgelegenheden').

in de totale niet-financiële marktsector zijn slechts 3 % van de werknemers werkzaam in fragiele ondernemingen. Amper 25 % van de horecaondernemingen scoren positief op elk van de drie maatstaven, tegenover 48 % in de totale niet-financiële marktsector. De zwakke financiële structuur is het meest uitgesproken in de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden, hoewel de toestand in de deelsector van de hotels en andere verblijfsaccommodaties nauwelijks beter is.

Tabel 1 - Financiële gezondheid van de ondernemingen per bedrijfstak (2007)

Sectie Bedrijfstak (Nace Rev. 2)	% Ondernemingen			% Fragiele werkgelegenheid
	<i>Goed</i>	<i>Middelmatig</i>	<i>Slecht</i>	
C Industrie	54,3	38,1	7,6	1,9
D Productie en distributie van elektriciteit, gas, stoom en gekoelde lucht	49,2	42,9	7,9	0,6
E Distributie van water; afval- en waterbeheer en sanering	54,5	39,8	5,7	1,4
F Bouwnijverheid	58,5	35,0	6,5	2,1
G Groot- en kleinhandel; reparatie van auto's en motorfietsen	50,7	38,0	11,3	3,3
H Vervoer en opslag	47,6	43,4	9,0	2,1
I Verschaffen van accommodatie en maaltijden	25,4	51,4	23,2	16,2
55 Verschaffen van accommodatie	26,2	61,1	15,7	12,7
56 Eet- en drinkgelegenheden	25,3	50,7	24,0	17,2
J Informatie en communicatie	52,7	37,0	10,3	3,0
L Exploitatie van en handel in onroerend goed	29,8	60,7	9,5	5,8
M Vrije beroepen en wetenschappelijke en technische activiteiten	50,8	41,6	7,6	2,2
N Administratieve en ondersteunende diensten	44,9	44,2	10,9	1,2
TOTAAL NIET-FINANCIËLE MARKTSECTOR	47,7	42,2	10,1	2,7

Bron: Berekeningen Spinnewyn (2010) op basis van Balanscentrale en Bureau van Dijk

Ook in een meer gedetailleerd onderzoek naar zes klassieke financiële ratio's¹ komt de horecasector steevast naar voor als de slechtst scorende bedrijfstak. Vooral kleine ondernemingen uit de sector blijken een ongunstige financiële structuur te hebben. Enkel op de rentabiliteit van de sector als geheel scoort de horecasector naar behoren (in de buurt van het gemiddelde van de niet-financiële marktsector): die geaggregeerde sectorrentabiliteit wordt omhooggetrokken door de positieve resultaten van de grote hotel- en restaurantketens.²

¹ Twee maatstaven van solvabiliteit (Financiële onafhankelijkheidsgraad en Langetermijngraad van financiële onafhankelijkheid), drie maatstaven van liquiditeit (Liquiditeit sensu lato (Current ratio) en sensu stricto (Acid test) en Nettokasratio) en één maatstaf van rentabiliteit (Nettorentabiliteit van de totale activa vóór belastingen). Voor de definities van die maatstaven, zie: Spinnewyn (2010).

² Het gaat om 42 horecaondernemingen met 100 of meer werknemers. Slechts 7 van die 42 hadden in 2007 een negatieve rentabiliteit.

3. Importance et évolution du secteur Horeca

Ce chapitre examine l'importance et l'évolution du secteur Horeca dans l'économie belge. Il aborde plus particulièrement trois aspects économiques : la valeur ajoutée, l'emploi et les investissements du secteur Horeca et de ses deux sous-secteurs.

3.1. Introduction méthodologique

Deux types d'analyses sont développés dans ce chapitre en fonction de la source de données qui est utilisée. Cette première partie est consacrée à l'explication de ces différentes analyses.

3.1.1. Les données des comptes nationaux

Un premier type d'analyses concerne la valeur ajoutée, l'emploi et les investissements et repose sur les données les plus récentes des comptes nationaux¹. L'importance du secteur Horeca et son évolution depuis le milieu des années '90 y sont étudiés et comparés à l'ensemble de l'économie et au sous-ensemble des services marchands.

3.1.2. Les modèles entrées-sorties

Un second type d'analyses, basées sur les tableaux entrées-sorties, vise à mesurer l'importance de la production et de la demande de services Horeca pour l'économie belge. La spécificité des analyses fondées sur les tableaux entrées-sorties réside dans le fait qu'elles permettent d'appréhender l'interdépendance existant entre les secteurs d'activités économiques, par le biais de leurs achats de matières premières.

a. Le tableau entrées-sorties

Le tableau entrées-sorties est un tableau symétrique (produit x produit) qui décrit de manière détaillée le processus de production et les flux de biens et services dans l'économie belge. Il fournit une description du réseau de relations existant entre les différentes branches d'activité, par le biais des consommations intermédiaires. Il détaille la destination de chaque produit par type d'emplois finals : consommation finale des ménages et des administrations publiques, formation brute de capital et exportations. Il donne enfin la structure des coûts de production de chaque produit.

Les tableaux entrées-sorties qui ont servi de base aux différentes analyses présentées dans les sections suivantes sont ceux de 2005². Au niveau du format de travail, ces tableaux distinguent 120 branches d'activité, dont 2 branches Horeca : l'hébergement (55A) et la restauration (55B).

¹ ICN, Comptes nationaux, Partie 2 - Comptes détaillés et tableaux 2000-2009, novembre 2010 et ICN, Comptes régionaux 1999-2008, mars 2010.

² Les tableaux entrées-sorties sont calculés tous les cinq ans. Le dernier tableau porte sur l'année 2005. De plus amples informations sur les tableaux entrées-sorties 2005 se trouvent dans la publication suivante : ICN, Tableaux Entrées-Sorties de la Belgique pour 2005, Bureau fédéral du Plan, mars 2010 ou sur le site www.plan.be.

b. Les effets multiplicateurs

Les effets multiplicateurs représentent une application classique des modèles basés sur les tableaux entrées-sorties : il s'agit du calcul des effets cumulés (directs et indirects) rapportés aux effets directs, résultant de la demande finale adressée à l'appareil de production nationale d'un bien ou d'un service. Ce ratio sera appelé alternativement multiplicateur de revenu ou multiplicateur d'emploi, selon qu'il mesure ces effets sur les inputs primaires¹ ou l'emploi. Dans tous les cas, seuls les effets en amont sont pris en considération.

Le multiplicateur de revenu reflète le rapport entre les inputs primaires cumulés (directs et indirects) et directs qui découlent de la demande finale adressée à la production nationale d'un bien ou d'un service. Les *inputs primaires directs* sont calculés en appliquant la structure des coûts de la branche à la demande finale adressée à sa production. Les *inputs primaires indirects* correspondent aux inputs primaires que cette demande crée dans l'ensemble de l'économie, par le biais des approvisionnements intermédiaires.

Le multiplicateur d'emploi représente le rapport entre les emplois cumulés (directs et indirects) et les emplois directs résultant de la demande finale adressée à la production nationale d'un bien ou d'un service. Les *emplois directs* représentent les emplois de la branche qui sont directement nécessaires à la satisfaction de cette demande. Les *emplois cumulés* donnent les emplois qui sont mobilisés au sein de cette branche et de la chaîne de ses fournisseurs, pour répondre à cette demande.

c. La contribution de la production et de la demande de services Horeca au Produit Intérieur Brut et à l'emploi

L'analyse des multiplicateurs permet de déterminer l'impact sur l'économie d'une variation de la demande finale adressée à la production nationale d'un bien ou d'un service. Une limite à cette approche est qu'elle se focalise sur la demande finale (soit la consommation finale des ménages et des administrations publiques, les investissements et les exportations) et ne tient pas compte de la demande intermédiaire adressée à cette production.

C'est pourquoi, cette analyse est complétée par une mesure de la contribution totale d'une branche au PIB et à l'emploi. Il convient pour cela de prendre en considération la production totale de cette branche, qu'elle soit destinée à la demande intermédiaire ou finale, et d'y inclure les effets indirects de la demande finale sur le reste de l'économie. Les résultats de cet exercice reprennent tous les effets en amont qui découlent de la production de services Horeca en Belgique, en tenant compte spécifiquement de la TVA appliquée sur les services Horeca et des livraisons à la demande intermédiaire.

¹ Les inputs primaires représentent un concept plus proche du PIB, que la valeur ajoutée. Ils sont composés de la valeur ajoutée, additionnée des impôts nets des subventions sur les produits intermédiaires (par exemple, les accises dues sur les boissons achetées par les restaurants).

Branches d'activité hétérogènes et branches d'activité homogènes

Il existe une différence conceptuelle majeure entre les deux types d'analyses présentés aux points 3.1.1 et 3.1.2. Dans les comptes nationaux, les branches d'activité se caractérisent par le caractère hétérogène de leur production. La branche NACE 55 des comptes nationaux regroupe les unités économiques dont l'activité principale est la fourniture de services Horeca. Outre cette activité principale, elles peuvent présenter une ou plusieurs activités secondaires. Dans le second type d'analyses, qui reposent sur les tableaux entrées-sorties, les branches ont été construites de telle façon qu'elles ne puissent produire qu'un seul produit, leur produit principal. Les branches d'activité des tableaux entrées-sorties sont qualifiées de branches homogènes.

L'étude du tableau des ressources pour l'année 2005 permet de déterminer le degré d'hétérogénéité d'une branche. L'examen de la production des branches Horeca indique que les branches 55A (services d'hébergement) et 55B (services de restauration) ont une production particulièrement homogène. En 2005 (comme en 2000), chacune des deux sous-branches présentent une activité secondaire limitée, qui plus est se rapportant aux activités de l'autre sous-branche. Ainsi, 81 % de la production de la branche 55A sont imputables à la production de services d'hébergement et 18 % se rapportent à la fourniture de services de restauration. La production de la branche 55B se concentre essentiellement sur son activité principale (94 % de sa production y est consacrée). Le reste de sa production a trait à la fourniture de services d'hébergement.

De même, il n'existe qu'une faible production secondaire de services Horeca réalisée en dehors de la branche Horeca, principalement par l'éducation publique et les activités récréatives, culturelles et sportives. Cette production fait référence aux activités des cantines scolaires et des internats liés à un établissement scolaire et aux repas et boissons servis dans les restaurants et buvettes des musées, théâtres et clubs sportifs.

3.2. La valeur ajoutée

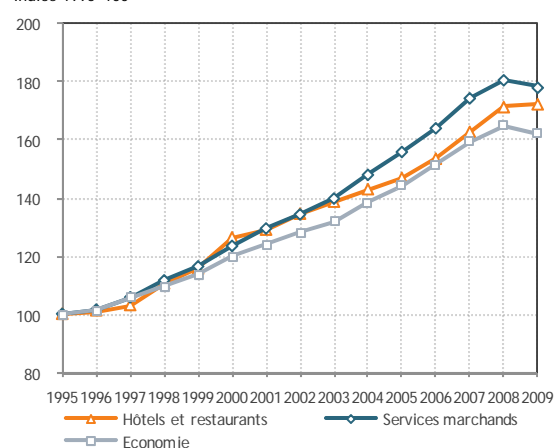
3.2.1. Importance et évolution de la valeur ajoutée selon les comptes nationaux

En Belgique, l'Horeca représente en 2009, 1,7 % de la valeur ajoutée de l'économie et 3,1 % de la valeur ajoutée des services marchands. Si ces parts sont assez comparables à celles rencontrées dans les pays voisins (à l'exception de la France), elles sont nettement plus faibles que celles observées pour l'Union européenne. En 2009, la part de l'Horeca dans la valeur ajoutée de l'économie est ainsi de 1,5 % au Luxembourg, 1,7 % en Allemagne, 1,8 % aux Pays-Bas, 2,4 % en France et 3 % pour l'UE-27. La branche des services de restauration représente plus des trois quarts de la valeur ajoutée de l'Horeca belge.

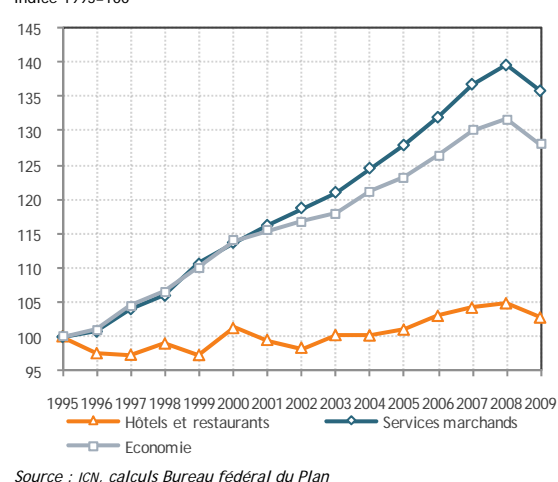
En évolution, la part de la valeur ajoutée de l'Horeca dans la valeur ajoutée de l'économie belge/des services marchands est stable sur toute la période 1995–2009. On constate par contre une progression continue de la place occupée par le secteur des sociétés non financières (S.11) dans la création de valeur ajoutée de la branche Horeca, au dépend du secteur des ménages (S.14). Elle passe de 64 % en 1995 à 75 % en 2009.

Le graphique 14 illustre l'évolution de la valeur ajoutée à prix courants de la branche Horeca, du sous-ensemble des services marchands et de l'économie totale. Sur la période 1995-2009, la valeur ajoutée à prix courants de l'Horeca a connu une croissance annuelle continue de 4 % en moyenne, qui est comparable à l'évolution de la valeur ajoutée des services marchands (taux de croissance annuel moyen de 4,2 %).

Graphique 14 - Evolution de la valeur ajoutée à prix courants (1995-2009)
indice 1995=100



Graphique 15 - Evolution de la valeur ajoutée en volume (1995-2009)
indice 1995=100



Dans le même temps, l’Horeca se caractérise par une quasi-stabilité de sa valeur ajoutée en volume, sur toute la période (graphique 15). Le taux de croissance annuel moyen de celle-ci, sur la période 1995-2009, s’élève à 0,2 %, alors que les services marchands affichent une croissance continue de près de 2,2 %. La faible performance¹ de l’Horeca s’explique par un effet prix : la croissance des prix de la valeur ajoutée et de la production est plus rapide dans le secteur Horeca que dans les services marchands et ce différentiel de croissance augmente depuis 2003.

En termes de répartition régionale, en 2008, 57,7 % de la valeur ajoutée de l’Horeca est créée par la Région flamande, 21,2 % par la Région bruxelloise et 21,2 % par la Région wallonne. Seule la Région bruxelloise voit la part de sa valeur ajoutée augmenter ; en 1995, elle était de 19,5 %. Les parts dans la valeur ajoutée de la Région flamande et de la Région wallonne se contractent légèrement depuis 1995.

3.2.2. Les inputs primaires directs et cumulés

En 2005, la demande finale (au prix de base) adressée aux services Horeca produits en Belgique est de 1 915 millions d’euros pour les services d’hébergement et de 7 676 millions d’euros pour les services de restauration. Cette demande finale engendre directement la création d’inputs primaires dans l’économie (composés en majeure partie de valeur ajoutée). L’ampleur de celle-ci est déterminée par la part des inputs primaires dans les coûts directs de la branche Horeca. La première partie du tableau 2 présente la *structure coût directe* de la demande finale adressée à la production nationale des deux branches Horeca, pour l’année 2005. Elle se compose de consommations intermédiaires d’origine nationale, de consommations intermédiaires importées et d’inputs primaires.

La demande finale qui est adressée à l’appareil de production national de services Horeca produit également des effets sur les inputs primaires d’autres branches d’activité, par la demande intermédiaire adressée à leurs produits. Si l’on remplace la consommation intermédiaire d’origine nationale de la branche Horeca par la structure coût directe des branches qui fournissent les biens et services intermédiaires à l’Horeca et si l’on poursuit ce processus, la demande finale de services Horeca adressée à l’appareil de production national se réduit finalement en la création d’inputs primaires directs et indirects (cumulés) et en importations intermédiaires directes et indirectes. C’est la *structure coût cumulée*. Celle-ci est présentée pour les deux branches Horeca, dans la seconde partie du tableau 2.

¹ A titre de comparaison, sur la période 1995-2007, le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée en volume de l’Horeca est de 0,3 % pour la Belgique, alors qu’il est proche de 1,5 % pour les pays limitrophes et de 2 % pour l’UE-25.

Tableau 2 - Structure des coûts des branches de l'Horeca en 2005 (par unité de demande finale)

	Services d'hébergement	Services de restauration
Structure directe		
Entrées intermédiaires domestiques	37%	51%
Entrées intermédiaires importées	7%	11%
Inputs primaires	56%	38%
Total	100%	100%
Structure indirecte		
Entrées intermédiaires importées cumulées	16%	27%
Inputs primaires cumulés	84%	73%
dont Rémunérations des salariés	49%	36%
Excédent d'exploitation et revenu mixte, nets	13%	22%
Consommation de capital fixe	18%	10%
Impôts moins subventions sur la production ¹	5%	4%
Total	100%	100%

¹ Il s'agit ici des impôts supportés par les établissements Horeca, indépendamment de la valeur de leur vente (par exemple, l'ancienne taxe quinquennale sur les débits de boissons).

Source : Bureau fédéral du Plan.

Le tableau 3 ci-dessous reprend pour l'année 2005, la part des inputs primaires directs et cumulés par unité de demande finale, pour les produits Horeca et pour plusieurs groupes de produits (produits agricoles, produits manufacturés, services marchands). Les multiplicateurs de revenu qui en découlent sont présentés dans la troisième colonne.

Tableau 3 - Inputs primaires directs et cumulés (par unité de demande finale) et multiplicateurs de revenu, par produit Horeca et groupe de produits, en 2005

	Inputs primaires directs	Inputs primaires cumulés	Multiplicateurs de revenu
Services d'hébergement	56%	84%	151%
Services de restauration	38%	73%	192%
Horeca	42%	75%	181%
Produits agricoles	41%	69%	168%
Produits manufacturés	24%	45%	192%
Services marchands	54%	80%	148%
Economie	46%	70%	151%

Source : Bureau fédéral du Plan.

Pour l'économie totale, la demande finale adressée à l'appareil de production national est responsable d'une création directe et indirecte d'inputs primaires correspondant à 70 % de la demande finale. Les 30 % restants représentent des importations intermédiaires nécessaires directement ou indirectement pour satisfaire cette demande. En moyenne, la demande finale de services marchands et de produits agricoles issus de la production nationale a un impact cumulé plus important sur les inputs primaires de l'économie que les produits issus de l'industrie manufacturière (80 % et 69 %, contre 45 %).

Les services marchands se caractérisent par un effet direct relativement élevé : la part des inputs primaires dans la production de services marchands est de 54 %, contre 46 % pour l'économie et 24 % pour les produits manufacturés, mais aussi par un effet indirect sur l'économie plus élevé que pour l'ensemble de l'économie et pour les produits manufacturés. La création d'inputs primaires indirects correspond à 26 % de la valeur de la demande finale de services marchands. Ce pourcentage est de 24 % pour l'économie totale et de 22 % pour les produits manufacturés¹.

L'analyse des effets directs et cumulés des services Horeca montre l'intérêt de pouvoir examiner séparément les services d'hébergement et les services de restauration. La demande finale adressée aux *services d'hébergement* produits en Belgique est responsable d'une création d'inputs primaires directs de 1 070 millions d'euros, correspondant à 56 % de la demande finale pour ces services. Elle se traduit également, à concurrence de 28 %, en une création d'inputs primaires indirects dans l'économie. Ces deux effets sont proches de ceux affichés pour les services marchands (54 % et 26 %, respectivement).

Pour les *services de restauration*, le contenu en inputs primaires directs est relativement plus faible : il ne correspond qu'à 38 % de la demande finale (soit 2 928 millions d'euros). Cet effet direct plus faible se combine avec un effet d'entraînement sur le reste de l'économie qui est plus élevé que pour les services d'hébergement et pour les services marchands. Il équivaut à 35 % de la demande finale.

Au total, les services de restauration affichent un multiplicateur de revenu plus élevé que les services d'hébergement et que les services marchands (192 %, contre 151 % et 148 %). Leur impact sur l'économie, exprimé par unité de demande finale issue de la production intérieure, est par contre moins important. Il correspond à 73 % de la demande finale pour les services de restauration (soit 5 617 millions d'euros d'inputs primaires cumulés) contre 84 % pour les services d'hébergement (soit 1 614 millions d'euros d'inputs primaires cumulés) et 80 % pour les services marchands.

3.2.3. La contribution de la production de services Horeca au PIB

L'analyse des inputs primaires cumulés développée dans la section précédente permet de déterminer l'impact sur l'économie d'une variation de la demande finale adressée à la production nationale de services Horeca. Une limite à cette approche est qu'elle se concentre sur la demande finale et ne tient pas compte de la demande intermédiaire de services Horeca. L'étude du tableau entrées-sorties pour la production intérieure de l'année 2005 indique que 7 % de la production de services d'hébergement et 19 % de la production de services de restauration sont livrés à la consommation intermédiaire.

Une mesure de la contribution totale de la branche Horeca au PIB se doit de prendre en considération la production totale de la branche, qu'elle soit destinée à la demande intermédiaire ou finale, et d'y inclure les effets indirects de la demande finale sur le reste de l'économie. Enfin, le PIB ne se définit pas simplement comme la somme des inputs primaires générés par une économie. Les impôts nets

¹ Dans le cas des produits manufacturés, la plus forte pénétration des importations dans leurs approvisionnements a une influence négative sur l'ampleur des effets indirects.

des subventions sur les produits¹ doivent être ajoutés. Dans le cas de l'Horeca, il s'agit ici de la TVA perçue sur les services Horeca.

Le tableau 4 reprend les effets directs et indirects sur le PIB, de la production de services d'hébergement et de la production de services de restauration en Belgique, pour l'année 2005. Les résultats sont présentés en valeurs et en termes de pourcentages (part dans le PIB total).

Tableau 4 - La contribution de la production de services d'hébergement et de services de restauration au PIB en 2005

	Observation (millions d'euros)	Effet indirect sur le reste de l'économie (millions d'euros)	Observation (% total)	Effet indirect sur le reste de l'économie (% total)	Effet total (% total)
Services d'hébergement					
Inputs primaires	1 151	541	0,41%	0,19%	0,61%
TVA	25	0	0,15%	0,00%	0,15%
PIB	1 176	541	0,39%	0,18%	0,57%
Services de restauration					
Inputs primaires	3 625	2 670	1,30%	0,96%	2,26%
TVA	817	0	4,88%	0,00%	4,88%
PIB	4 442	2 670	1,47%	0,88%	2,35%
Horeca					
Inputs primaires	4 776	3 208	1,72%	1,15%	2,87%
TVA	842	0	5,03%	0,00%	5,03%
PIB	5 618	3 208	1,86%	1,06%	2,91%

Source : Bureau fédéral du Plan.

La production de *services d'hébergement* en Belgique génère des inputs primaires représentant 0,41 % des inputs primaires de l'ensemble de l'économie. La prise en compte du volet fiscal lors du passage des inputs primaires au PIB entraîne une légère diminution de la part de cette branche d'activité dans le PIB (0,39 %). Les inputs primaires générés indirectement dans l'ensemble de l'économie par la demande finale de services d'hébergement s'élèvent à 0,18 % du PIB total.

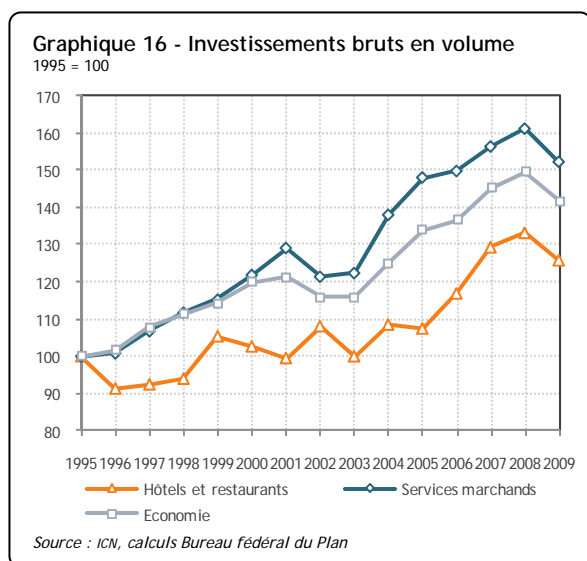
Les inputs primaires générés en Belgique par la production des *services de restauration* correspondent à 1,30 % des inputs primaires de l'économie. Le passage des inputs primaires au PIB par l'ajout de la TVA perçue sur les services de restauration n'est pas sans importance pour ce secteur. En 2005, la plupart des services de restauration étaient encore soumis à un taux de TVA de 21 %², au contraire des produits de l'hôtellerie qui bénéficiaient du taux réduit de 6 %. La part dans le PIB de la branche d'activité des services de restauration est ainsi de 1,47 %. La valeur des inputs primaires indirects, qui découlent de la demande finale adressée aux services de restauration, via la chaîne de ses fournisseurs, s'élève à 0,88 % du PIB total.

¹ Cette catégorie d'impôts reprend les impôts qui sont dus par unité de biens ou de services produits ou échangés (au contraire des impôts sur la production, mentionnés dans le tableau 2).

² La restauration en entreprise, la restauration à emporter et le fast-food bénéficiaient de taux de TVA préférentiels (6 %).

Au total, en 2005, la production de services Horeca représente directement ou indirectement 2,91 % du PIB : 1,86 % du PIB sont directement associés à la branche Horeca elle-même, le solde (1,06 % du PIB) représente les effets indirects cumulés sur le PIB via les approvisionnements de la branche Horeca. La contribution totale de la production de services de restauration au PIB est de 2,35 %, celle des services d'hébergement de 0,57 %. Ces résultats reprennent tous les effets en amont qui découlent de la production de services Horeca en Belgique. Ils incluent en particulier les livraisons à la demande intermédiaire et la TVA.

3.3. Les investissements



Deux périodes se distinguent clairement lors de l'analyse des investissements de la branche Horeca, l'année 2003 constituant une année charnière. Au cours de la période 1995-2003, la dynamique des investissements du secteur horeca est restée clairement à la traîne du reste de l'économie et en particulier du secteur des services marchands. Exprimés en volume, les investissements du secteur Horeca ont oscillé pendant ces années autour du niveau de 1995. Dans le même temps, les investissements dans les services marchands et dans l'ensemble de l'économie ont évolué selon un même profil : ils ont augmenté rapidement jusqu'en 2001, avant

de subir les effets de la crise économique de 2001 et de se contracter entre 2001 et 2003.

A partir de l'année 2003, on assiste à une reprise soutenue des investissements dans la branche Horeca. Sur la période 2003-2008, les investissements bruts en volume affichent un taux de croissance annuel moyen de 5,9 %, légèrement supérieur à ceux des services marchands (5,7 %) et de l'ensemble de l'économie (5,2 %). En 2009, les effets de la crise financière sur les investissements des entreprises sont visibles dans tous les secteurs.

Les investissements nets¹ (en volume) dans l'horeca se sont révélés positifs mais assez faibles sur toute la première période, ce qui explique que le niveau du stock net de biens de capital dans l'horeca n'a augmenté pendant la période 1995-2003 que de 0,7 % l'an, contre 1,9 % dans l'ensemble de l'économie et 2,5 % dans le secteur des services marchands. A partir de 2003, le stock net de capital dans la branche horeca a augmenté à un rythme plus soutenu, de 1,3 % en moyenne annuelle, mais qui reste malgré tout en dessous de ce qu'ont connu les services marchands et l'économie dans son ensemble (respectivement, 2,6 % et 1,7 %).

¹ C'est-à-dire les investissements bruts moins les amortissements. Les investissements nets indiquent la variation du stock de biens de capital.

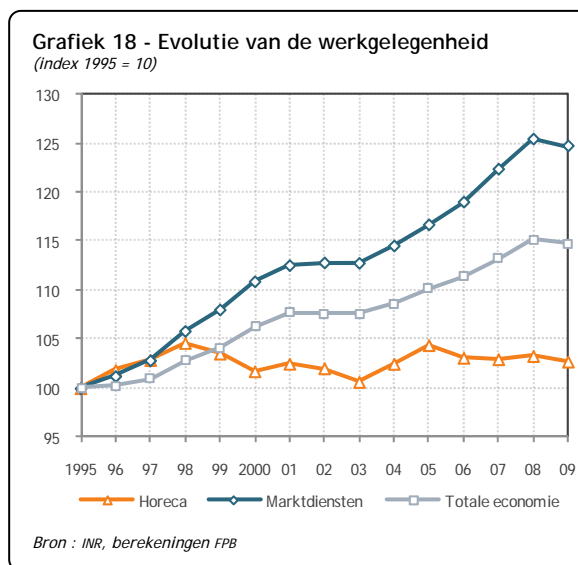
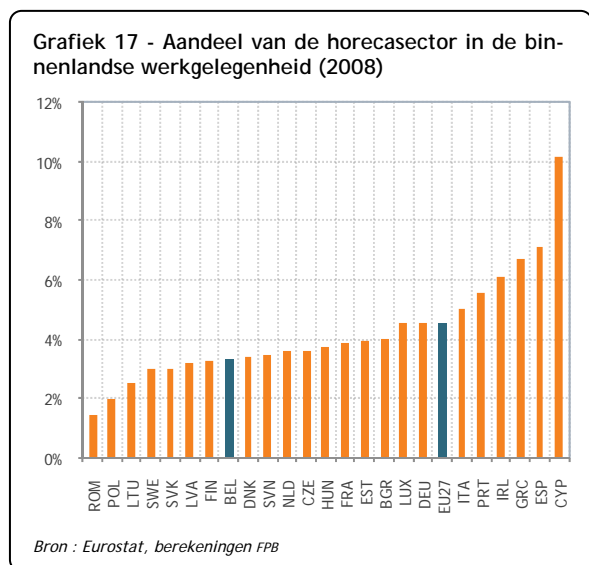
En ce qui concerne la composition du stock de capital, on remarque l'importance des bâtiments et des machines dans le secteur horeca. Ils représentent près de 96 % du stock de capital net de la branche. En 2009, les bâtiments constituent toujours plus de la moitié du stock de capital de la branche (avec presque 52 %), mais cette part est en diminution depuis 1995, au profit des machines (34 % du stock de capital en 1995, 44 % en 2009).

3.4. Werkgelegenheid

3.4.1. Belang en evolutie van de werkgelegenheid

In 2009 waren in de horecasector 147 200 mensen werkzaam. Hiermee vertegenwoordigde de horecasector 3,3 % van de totale binnenlandse werkgelegenheid en 6,9 % van de werkgelegenheid in de sector van de marktdiensten. Dat aandeel evolueerde de voorbije 15 jaar in dalende lijn: in 1995 bedroeg het aandeel van de horecasector in de totale werkgelegenheid nog 3,7 %, resp. 8,3 % van de werkgelegenheid in de marktdiensten.

In het Vlaams en het Waals Gewest vertegenwoordigt de horecasector resp. 3,3 % en 3,1 % van de binnenlandse werkgelegenheid (in 2008). Gezien het stedelijke karakter van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest ligt het aandeel er hoger (3,9 % in 2008).

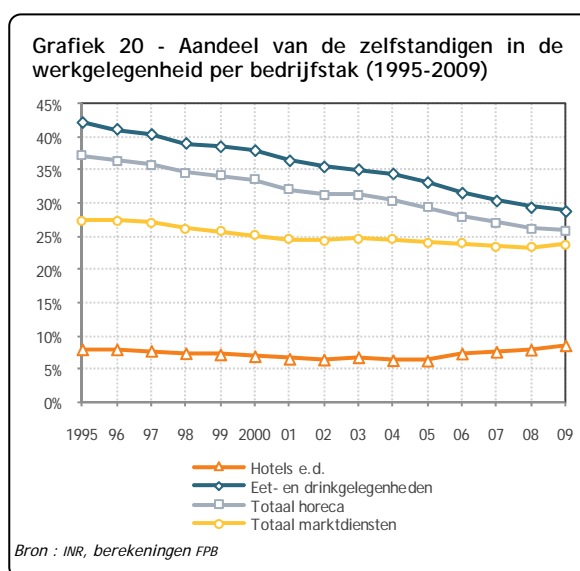
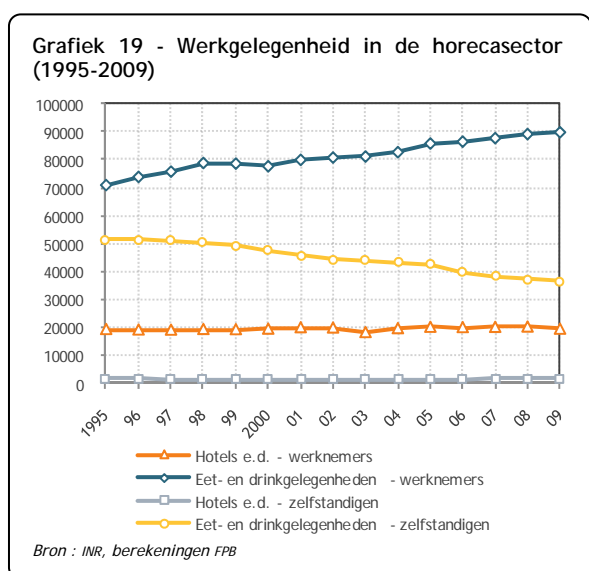


De Belgische horecasector blijft met een aandeel van 3,3 % in de totale binnenlandse werkgelegenheid ruimschoots onder het EU27-gemiddelde (4,6 % in 2008). Het gemiddelde van de Europese Unie wordt vooral omhoog getrokken door de Zuid-Europese lidstaten, die gekenmerkt worden door een uitgebreide toeristische sector (met name Cyprus, Spanje, Griekenland, Portugal en Italië). België scoort echter ook lager dan zijn vier buurlanden.

Over de voorbije 15 jaar nam de totale werkgelegenheid (werknemers en zelfstandigen) in de horecasector toe met 3 800 personen (van 143 400 in 1995 tot 147 200 in 2009), wat neerkomt op een ge-

middelste groei van amper 0,2 % per jaar (tegenover 1,0 % in de totale economie en 1,6 % in de sector van de marktdiensten).¹ Tussen 1995 en 2000 volgde het werkgelegenheidsverloop in de horecasector een wat aparte dynamiek, met een verrassend sterke groei tussen 1995 en 1998 en een terugval in 1999 en 2000, nochtans twee jaren van economische hoogconjunctuur. Tot 2003 viel de werkgelegenheid in de horecasector, in lijn met de toen heersende algemene zwakke economische conjunctuur, verder terug. In 2004 en 2005 veerde de werkgelegenheid op (opnieuw parallel met de rest van de economie), tot net onder het topniveau van 1998 (bijna 150 000 personen). Na een daling in 2006 tekende zich gedurende de voorbije drie jaar een stagnatie van de werkgelegenheid af op een niveau tussen 147 000 en 148 000 personen. Het tegenvallende verloop gedurende de voorbije vier jaar in vergelijking met de rest van de economie, heeft het aandeel van de werkgelegenheid in de horecasector in de totale binnenlandse werkgelegenheid gereduceerd van 3,5 % in 2005 tot 3,3 % in 2009.

Van de 147 200 personen die in 2009 werkzaam waren in de horecasector, waren er 126 000 (86 %) actief in de deelbranche van de eet- en drinkgelegenheden en 21 200 (14 %) in de deelbranche van de verblijfsaccommodaties. Het aandeel van beide deelbranches in de werkgelegenheid van de totale horecasector was gedurende de voorbije 15 jaar nagenoeg constant.



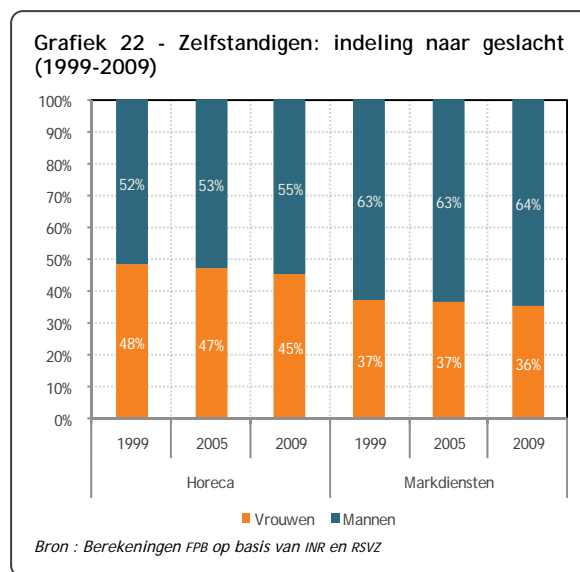
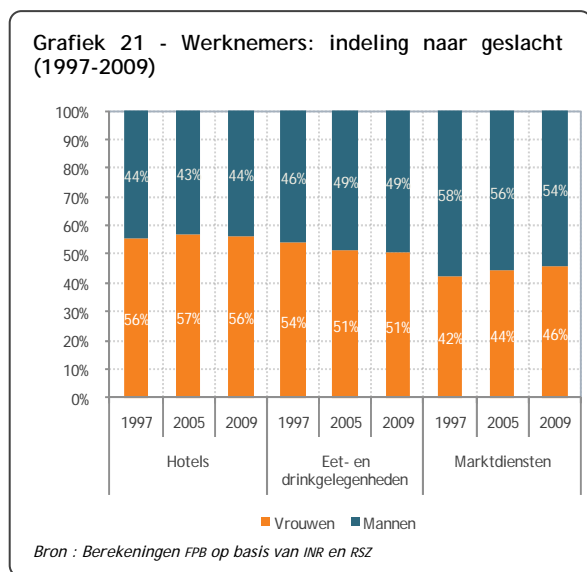
Een opvallende factor in het werkgelegenheidsverloop van de horecasector is de trendmatige achteruitgang van het aantal zelfstandigen. Die achteruitgang doet zich meer specifiek voor in de deelbranche van de eet- en drinkgelegenheden: het aantal zelfstandigen daalde er tussen 1995 en 2009 met meer dan 15 000 personen. De terugval van het aantal zelfstandigen hangt ongetwijfeld samen met de hierboven (zie sectie 3.1.3) vastgestelde daling van het aantal cafés. In de tak van de verblijfsaccommodaties is het aantal zelfstandigen laag en vrij stabiel. Waar de horecasector in 1995 nog gekenmerkt werd door een opvallend hoog aandeel zelfstandigen in vergelijking met de sector van marktdiensten (37 % tegenover 27 %), is het verschil in 2009 bijna verdwenen (26 % tegenover 24 %).

¹ Ter vergelijking: over de periode 1995-2007 bedroeg de groei van de werkgelegenheid in Belgische horecasector 0,4 % per jaar, tegenover groeivoeten tussen 1,5 en 2,5 % in onze buurlanden en 2,6 % in de EU-25.

3.4.2. Karakteristieken van de werkgelegenheid in de horecasector

In 2009 waren in de horecasector 109 000 werknemers en 38 200 zelfstandigen¹ actief. De meest opvallende kenmerken van de werkgelegenheid in de horecasector zijn de relatief jonge leeftijdsstructuur, het hoge aandeel vrouwen, arbeiders en deeltijders, en het relatief lage opleidingsniveau. Voor het merendeel van die karakteristieken is het verschil met de rest van de sector van de marktdiensten over het voorbije decennium kleiner geworden. Dat was echter niet het geval voor het gemiddeld opleidingsniveau.

a. Indeling naar geslacht



In 2009 waren meer dan de helft (52 %) van de *werknemers* uit de horecasector vrouwen, tegenover 46 % in de sector van de marktdiensten. In de deelsector van de verblijfsaccommodaties werden zelfs 56 % van de jobs ingevuld door vrouwen, in de eet- en drinkgelegenheden 51 %. Terwijl in de rest van de economie het aandeel van de vrouwen toeneemt, neemt het aandeel van de vrouwen in de horecasector licht af (van 54 % in 1997 tot 52 % in 2009).

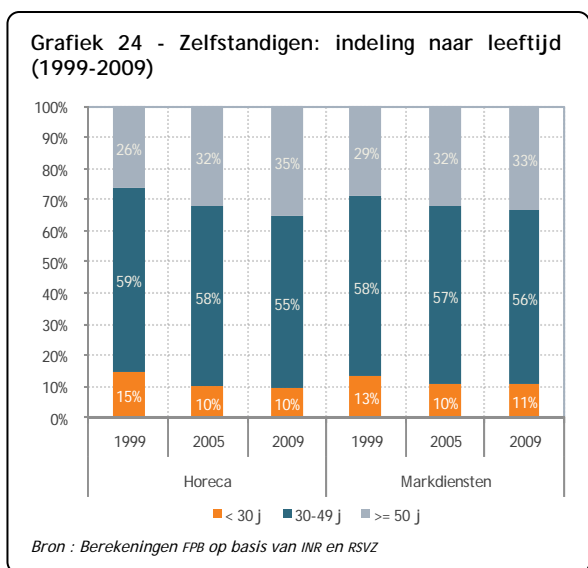
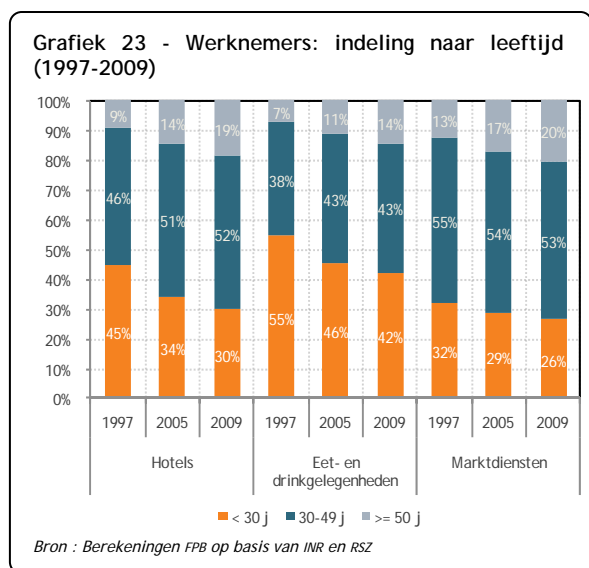
In de groep van de *zelfstandigen* waren in 2009 45 % vrouwen, wat merkkelijk hoger is dan in de sector van de marktdiensten (36 %). Het grootste deel van dit verschil is te verklaren door de sterke aanwezigheid van vrouwelijke niet-vergoede helpers in de horeca. Net als in de sector van de marktdiensten is het aandeel van vrouwelijke zelfstandigen in de horecasector over de voorbije tien jaar licht gedaald.

¹ Voor de karakteristieken van de zelfstandigen zijn enkel gegevens beschikbaar voor de horecasector als geheel. Aangezien het aantal zelfstandigen in de deelsector van de verblijfsaccommodaties echter zeer klein is (5 % van het totaal aantal zelfstandigen), betreffen de commentaren over de zelfstandigen vooral de eet- en drinkgelegenheden.

b. Indeling naar leeftijd

De Belgische economie werd tijdens het voorbije decennium gekenmerkt door een veroudering van de werkende bevolking. Zo nam voor de *werknemers* het aandeel van de leeftijdsgroep 15-29 jaar in de sector van de marktdiensten significant af (van 32 % in 1997 tot 26 % in 2009) en viel ook het aandeel van de 30- tot 49-jarigen enigszins terug (van 55 % in 1997 tot 53 % in 2009), waardoor de categorie van de 50-plussers haar aandeel fors zag stijgen (van minder dan 13 % in 1997 naar 20 % in 2009).

De horecasector wordt getypeerd door een nog snellere veroudering van zijn werknemersbestand. Desondanks blijven de werknemers uit de horecasector (en in het bijzonder die van de deelsector

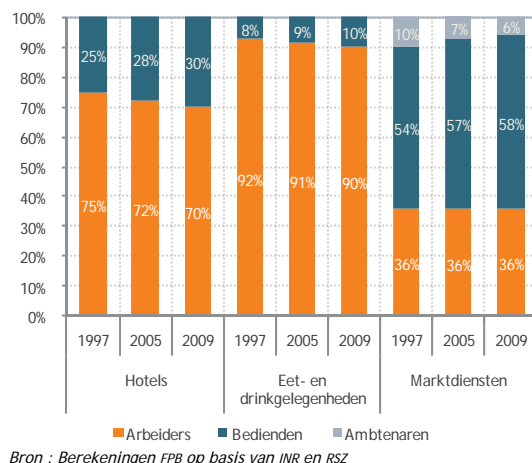


van de eet- en drinkgelegenheden) anno 2009 gekenmerkt door een jongere leeftijdsstructuur dan de rest van de marktdiensten. In vergelijking met de rest van de marktdiensten is de categorie werknemers jonger dan 30 jaar in de horecasector oververtegenwoordigd; 50-plussers zijn dan weer ondervertegenwoordigd.

De leeftijdsstructuur van de *zelfstandigen* in de horecasector is niet heel verschillend van die in de sector van de marktdiensten. Ook de evolutie over de voorbije tien jaar (met een duidelijke veroudering van het zelfstandigenbestand) is vrij gelijklopend.

c. Indeling van de werknemers naar statuut

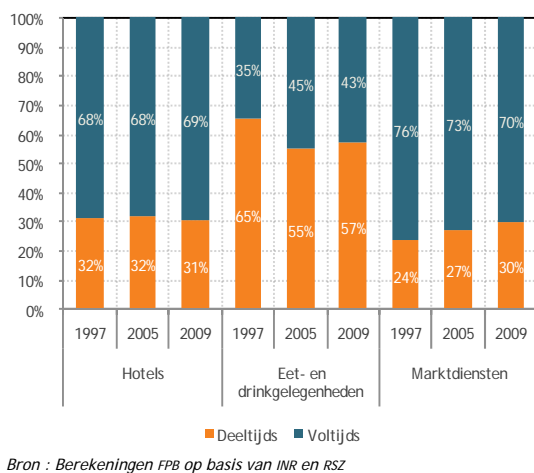
Grafiek 25 - Werknemers: indeling naar statuut (1997-2009)



Typerend voor de horecasector is ook het overwicht van werknemers met een arbeidersstatuut. Hoewel hun aandeel sinds het midden van de jaren 90 enigszins gedaald is, bedraagt het percentage arbeiders in 2009 nog steeds 70 % in de sector van de verblijfsaccommodaties en zelfs 90 % in de bedrijfstak van de eet- en drinkgelegenheden (tegenover 36 % in de sector van de marktdiensten).

d. Indeling van de werknemers naar regime

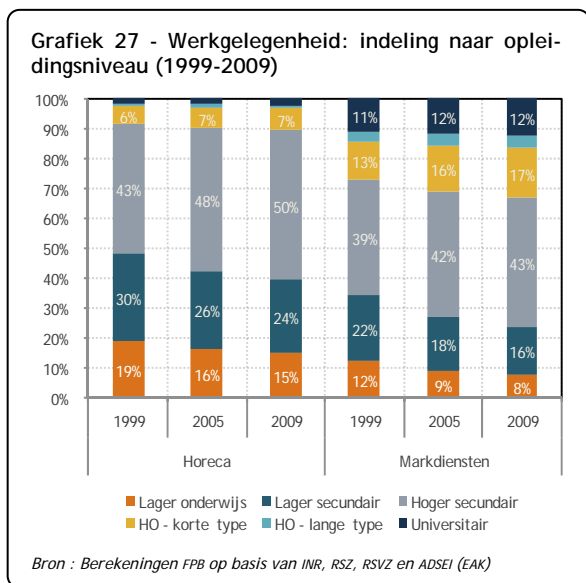
Grafiek 26 - Werknemers: indeling naar arbeidsregime (1997-2009)



Een ander opvallend kenmerk van de horecasector is het hoge aandeel van deeltijdarbeid. In 2009 werkte meer dan één op twee werknemers in de horecasector deeltijds (52 %), terwijl het aandeel van de deeltijders in de sector van de marktdiensten op 30 % lag. Die specificiteit geldt overigens enkel voor de deelbranche van de eet- en drinkgelegenheden (57 % deeltijders in 2009); in de sector van de verblijfsaccommodaties ligt het percentage deeltijders in de lijn van het gemiddelde van de sector van de marktdiensten. In 1997 maakten de deeltijders in de sector van de eet- en drinkgelegenheden nog 65 % uit van de werknemers, maar het verschil met de sector van de marktdiensten (waar deeltijdarbeid de afgelopen tien jaar in opmars was) is sindsdien wat afgenomen.

de marktdiensten (waar deeltijdarbeid de afgelopen tien jaar in opmars was) is sindsdien wat afgenomen.

e. Indeling naar opleidingsniveau



De horecasector stelt een groot aantal laag opgeleide personen te werk. In 2009 bezaten 4 op 10 personen werkzaam in de horecasector een diploma van (hoogstens) lager secundair onderwijs, tegenover slechts 1 op 4 in de sector van de marktdiensten. Het aandeel van personen werkzaam in de horecasector met een diploma van hoger onderwijs (korte type, lange type of universitair) bedroeg in 2009 amper 11 %. Ter vergelijking: in de sector van de marktdiensten had 1 op de 3 een diploma van hoger onderwijs. Binnen de groep van de hoger opgeleiden maken in de horecasector de gediplomeerden van het korte type de grootste groep uit (7 op 10, tegenover 5

op 10 in de sector van de marktdiensten).

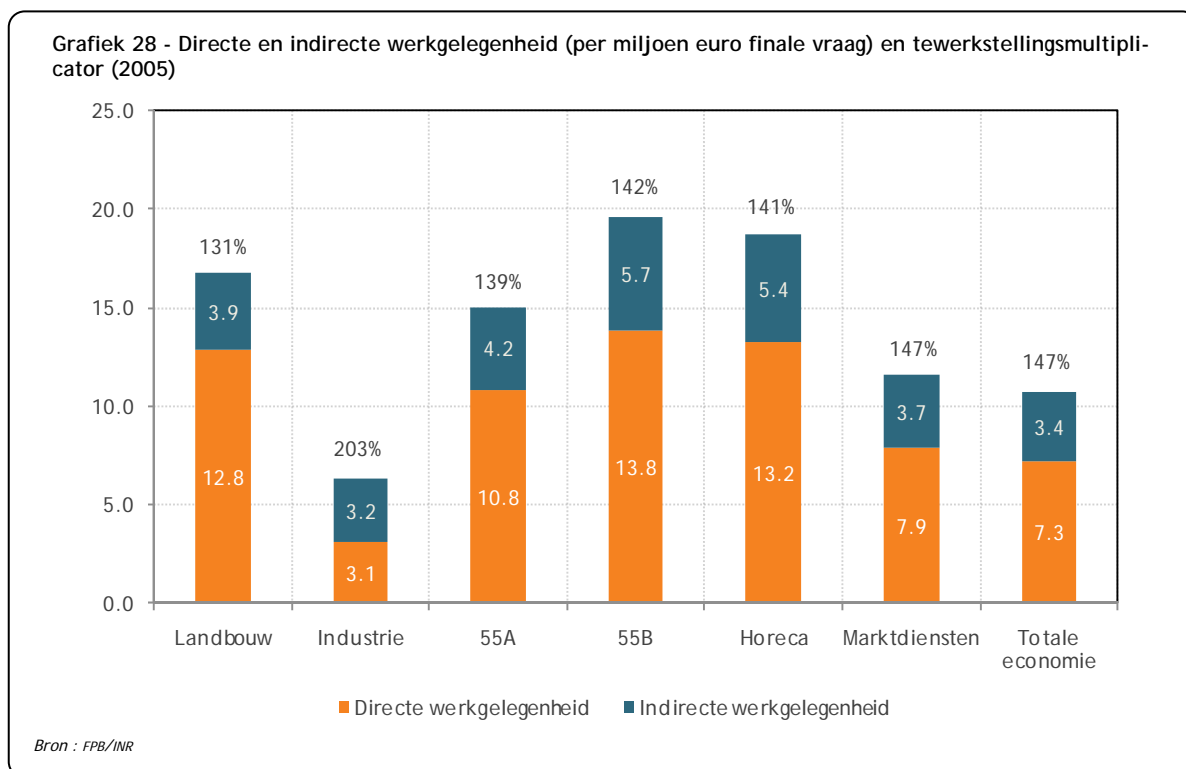
Net als in de rest van de economie stelt men in de loop der jaren een algemene verhoging van het gemiddelde opleidingsniveau vast. In tegenstelling tot andere (hierboven besproken) karakteristieke eigenschappen van de werkgelegenheid, is het verschil in opleidingsniveau tussen de horecasector en de rest van de sector van de marktdiensten het afgelopen decennium niet kleiner geworden (zelfs enigszins toegenomen).

3.4.3. De horecasector: een arbeidsintensieve bedrijfstak

De horeca behoort tot de meest arbeidsintensieve sectoren van onze economie; vooral de deelbranche van de eet- en drinkgelegenheden scoort hoog. Dat kan geïllustreerd worden aan de hand van enkele eenvoudige ratio's. In 2009 stond de horecasector in voor 1,7 % van de totale toegevoegde waarde, terwijl het aandeel van de totale binnenlandse werkgelegenheid bijna dubbel zo hoog lag (3,3 %). Voor de deelsector van de eet- en drinkgelegenheden was het beeld nog meer uitgesproken: die vertegenwoordigde 1,3 % van de toegevoegde waarde en 2,8 % van de werkgelegenheid.

Via de analyse van input-outputtabellen kan de arbeidsintensiteit op een meer gesofistikeerde manier worden benaderd, door niet alleen rekening te houden met de directe, maar ook met de indirecte werkgelegenheid. De productie van horecadiensten zorgt immers niet alleen voor jobs binnen de sector, maar ook, op indirecte wijze, voor arbeidsplaatsen bij de toeleveranciers¹ van de horecasector. Die laatste bevinden zich voornamelijk in de voedingsindustrie, de landbouw en in dienstensectoren zoals arbeidsbemiddeling (uitzendarbeid), reclamewezen, industriële schoonmaak en wasserijen.

¹ En de toeleveranciers van die toeleveranciers, enz.



Op basis van de input-outputtabellen voor het jaar 2005 kan becijferd worden dat een toename van de finale vraag naar café- en restaurantdiensten met 1 miljoen euro bijna 20 arbeidsplaatsen creëert (14 direct en 6 indirect). Voor de hoteldiensten ligt dit cijfer op 15 (11 direct en 4 indirect). Die aantallen liggen duidelijk hoger dan gemiddeld in de sector van de marktdiensten (creatie van 12 arbeidsplaatsen) en de totale economie (11 arbeidsplaatsen). Uit de verhouding tussen de gecumuleerde (directe + indirecte) en de directe werkgelegenheid kan afgeleid worden dat de horecasector een (relatieve) tewerkstellingsmultipliator heeft die iets lager ligt dan in de sector van de marktdiensten en de totale economie (1,41 in de horeca tegenover 1,47 in de marktdiensten en de totale economie).

Tabel 5 - Bijdrage van de productie van horecadiensten aan de werkgelegenheid in 2005

	Observatie	Indirect effect (aantal personen)	Totale bijdrage	Observatie	Indirect effect (% totale werkgelegenheid)	Totale bijdrage (% totale werkgelegenheid)
Hoteldiensten	22 324	8 036	30 360	0,52%	0,19%	0,71%
Café- en restaurantdiensten	131 483	43 432	174 914	3,09%	1,02%	4,11%
Totaal horecadiensten	153 807	51 389	205 196	3,61%	1,21%	4,82%

Bron: FPB / INR

Aan de hand van de input-outputtabellen kan men zich ook een idee vormen van de totale (directe en indirecte) bijdrage van de productie van horecadiensten tot de binnenlandse werkgelegenheid. In 2005 was 4,8 % van de binnenlandse werkgelegenheid op directe of indirecte wijze betrokken bij de

productie van horecadiensten. De hoteldiensten namen 0,7 % voor hun rekening, de café- en restaurantdiensten 4,1 %. Om te voldoen aan de finale vraag naar horecadiensten werd in 2005 op indirecte wijze een beroep gedaan op ruim 51 000 personen buiten de sector.